

ANTENNES : LE DÉBAT REBONDIT CET AUTOMNE

Pages 3



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 120 - SEPTEMBRE 2005 - 2,20 EUROS

Écoles : dix rentrées des classes

La suite de notre série d'articles "Ce qui a changé dans le 18e en dix ans"... (Dossier, pages 9 et 10)

Les Padox frappent à la Porte Montmartre



Fin août et début septembre, ces drôles de créatures, très amicales, arpentent les rues du nord de notre arrondissement (ici, rue Georgette Agutte). Elles seront le 2 septembre sous le chapiteau à la Porte Montmartre. (Voir page 17)

**Foire aux associations :
le 25 septembre
place des Abbesses**

(Page 4)

L'heure de la mairie...

(Page 4)

**Les conseils de quartier
vont évoluer**

(Page 5)

**Soins psychiatriques
et précarité**

(Page 7)

**Montmartre quartier
vert : un nouveau projet**

(Page 12)

**Regazzoni toujours là
dans la halle Pajol**

(Page 12)

**L'agression contre le
centre du Sinai**

(Page 13)

Un film sur la Goutte d'Or

(Page 14)

Une Bergère rue Lamarck

(Page 16)

Portrait : un archetier rue de l'Armée d'Orient (Pages 11)

Histoire : séparation de l'Église et de l'État (suite et fin)
(Pages 19 et 20)

Expo : Dubout au Musée de l'érotisme (Pages 21)

Le bulletin d'abonnement est en page 23.

Re Jo
32713 21

1er octobre : l'assemblée générale du 18e du mois est ouverte aux lecteurs

L'assemblée générale 2005 de l'association *Les amis du 18e du mois*, qui édite notre (votre) mensuel, aura lieu samedi 1er octobre, de 9 h 45 à 13 h, à la *Maison des associations*, 15 passage Ramey (métro Marcadet-Poissonniers). On y présentera et débattrà la

situation de l'association et du journal, les objectifs, les problèmes rencontrés, les améliorations à apporter. On élira le conseil d'administration.

Nous souhaitons ouvrir largement cette assemblée à nos lecteurs. Venez nombreux,

vous pourrez présenter vos critiques et vos suggestions.

Il est cependant évident que seuls les adhérents à jour de leur cotisation participeront aux votes (mais on peut régler sa cotisation jusqu'à l'ouverture de l'assemblée).

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

COURRIER

La tournée unique des facteurs

Le dossier de notre dernier numéro, retraçant l'évolution des services publics de la Poste et de la RATP dans le 18e au cours des dix dernières années, a suscité plusieurs lettres intéressantes, trop longues malheureusement pour que nous puissions toutes les publier en entier. Voici les principaux extraits d'une lettre d'un postier du 18e. Nous publierons dans notre prochain numéro un autre courrier concernant le métro et le bus.

«Je suis facteur dans le 18e, fidèle abonné de votre journal. J'ai lu avec attention l'article sur la Poste. Il est très réducteur, limite langue de bois...

Quand je suis arrivé en juillet 1995 à la Poste, l'amplitude de travail était beaucoup plus élevée, on finissait un jour sur deux à 16 h 30 (amplitude dix heures). Le regroupement de tout le travail en une seule vacation n'est pas mal vu par nombre de facteurs. Auparavant la tournée des recommandés obligeait à revenir au bureau à 10 h 30. Un certain nombre préfère ne sortir qu'une fois.

Dans la réalité, certains facteurs rentrent vers 11 h ou 11 h 30, d'autres à 12 h, à 12 h 30, quelques-uns finissent vers 13 h. Il y a peu de titulaires qui n'arrivent pas à faire leur tournée dans les temps. Bien sûr, le problème est différent pour les remplaçants, ceux que le jargon postal appelle les "rouleurs". Pour eux, la tâche n'est pas drôle tous les jours, certains quartiers sont très durs. Il arrive de voir des rouleurs rentrer vers 14 h ou 15 h. (...) Les titulaires vont beaucoup plus vite car ils connaissent les boîtes et le quartier.

Vous écrivez : "Les facteurs n'ont plus le temps de monter dans les étages pour porter les recommandés." Là aussi des distinctions s'imposent entre titulaires et rouleurs. Si certains titulaires ne montent pas les recommandés, ce n'est pas par manque de temps, c'est par manque de respect envers les personnes. Le problème est parfois là. Pour les rouleurs, c'est plus problématique car ils perdent un temps fou en distribution et, en effet, certains n'ont pas le temps de monter les recommandés. Cela dépend de diverses variables, suivant les jours plus ou moins chargés, avec des écarts selon les quartiers et les personnes, selon le nombre d'ascenseurs et d'interphones, la période de l'année et le temps qu'il fait...

(...) Une langue de bois, fût-elle syndicale, reste une langue de bois. Pour convaincre et pousser à la lutte il faut toujours faire croire que la situation est pire que précédemment. Cette langue de bois a fait beaucoup de mal au mouvement ouvrier et à la société dans son

ensemble. Soit on essaye d'analyser le réel complexe et multiple, soit on récite un "catéchisme". J'ai connu le 18e du mois plus critique. (...)

Bien sûr, il reste la question des suppressions d'emploi. L'emploi se meurt ici, délocalisations, automatisations. Il faut essayer de changer les vieux schémas d'analyse et de lutte...»

Éric Le Grand

Note de la rédaction : Pour ce qui concerne les recommandés, notre formulation, c'est vrai, était trop abrupte. Nous aurions dû écrire : "Parfois, les facteurs n'ont plus le temps de monter dans les étages..." Mais ce qui est sûr, c'est que dans deux conseils de quartier où a eu lieu récemment un débat sur la Poste (Chapelle et Goutte d'Or), nombre d'intervenants se sont plaints à ce sujet.

Par ailleurs, notre article soulignait les inconvénients pour les usagers résultant des dernières restructurations : courrier distribué plus tard, files d'attente dans les bureaux de poste, etc.

Polytoxicomanie

La toxicomanie reste un important sujet de débats dans notre arrondissement. À la suite des "états généraux" qui se sont tenus en juin à la mairie (voir notre dernier numéro), une lectrice, responsable associative, nous fait connaître ses réactions dans un courrier dont voici quelques extraits :

«Le discours [du maire Daniel Vaillant] lors de ces "états généraux" nous avait fait augurer du meilleur. Les interventions suivantes, le jeu des questions-réponses, l'annonce de l'ouverture d'un centre de soins spécialisé sur la toxicomanie probablement rue Saint-Mathieu et d'un centre d'hébergement pour femmes polytoxicomanes sans précision de lieu, certes positive, nous ont fait comprendre que, cette fois encore, nos attentes seraient déçues. (...)

La politique de réduction des risques ayant montré son utilité (sida, hépatite, overdoses) mais aussi ses limites, doit impérativement s'articuler autour d'une politique audacieuse de soins avec l'ouverture de structures hospitalières adaptées aux pathologies spécifiques aux polytoxicomanes et non plus seulement à la "bobologie".

La délocalisation des structures de la rue Philippe-de-Girard est indispensable pour un retour au calme dans ce secteur. En effet, quasi-journellement, on constate des désordres sur la voie publique, bagarres et vociférations, malgré les efforts du personnel dévoué travaillant dans ces "boutiques" (...), des attroupements devant ces structures entravant la libre circulation des riverains, des intrusions répétitives sur le terrain du 85 de la rue dont la palissa-

de est régulièrement arrachée et qui sert de façon très visible à toutes sortes de "consommations"...

Françoise Lemoine-Counil

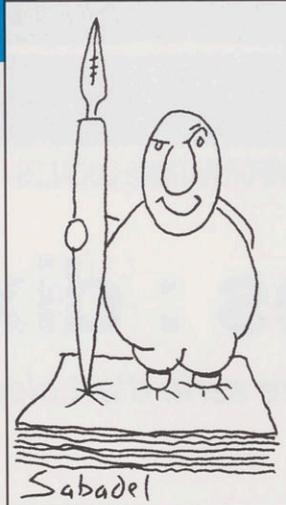
Note de la rédaction : Le débat autour des structures d'accueil de la rue Philippe-de-Girard est ancien. Certaines associations du quartier ont cherché à obtenir leur départ (mais pour où ?), y compris en s'adressant au tribunal - où elles ont été déboutées. D'autres associations du quartier, au contraire, ont pris leur défense, estimant qu'elles sont utiles.

Quant au centre de soins spécialisé pour les toxicomanes auquel Mme Lemoine-Counil fait allusion (et qui ne sera pas un lieu d'accueil, mais un lieu de consultations), il ne sera pas installé rue Saint-Mathieu, mais rue Saint-Luc, dans le local de l'association EGO qui reçoit déjà des toxicomanes. Il ne peut donc pas créer de point de fixation supplémentaire. (Voir notre dernier numéro. Voir aussi page 6.)

Le dépôt de bus de la rue Belliard

«Nous habitons un immeuble qui donne sur le dépôt de bus de la rue Belliard. Ce qui présente des avantages (site sécurisé, vue large sur le ciel, certains moments très calmes, quand les bus sont tous partis) et des inconvénients.

Certains bus démarrent de manière correcte, mais d'autres font "mugir" leur moteur, qu'il soit 20 h, 22 h, 1 h



du matin, 5 h du matin, 7 h du matin, etc. Parfois c'est tout un "troupeau" de bus qui font ronfler leurs moteurs ensemble de manière impressionnante. Soit les chauffeurs s'amuse un peu, mais c'est au détriment des habitants et je ne crois pas qu'ils aient conscience, soit ils ont besoin de faire préchauffer les moteurs et dans ce cas il faudrait que la RATP prévoie un système permettant de le faire sans bruit incon-

venant. J'ai entendu dire qu'un dépôt dans le 16e a été équipé avec un système clos qui permet de le faire sans bruit pour le voisinage.

Même en hiver, fenêtres fermées, le bruit est très gênant. En été, s'ajoute l'inconfort de ne pas pouvoir ouvrir ses fenêtres pour se rafraîchir. Plusieurs voisins ont essayé de contacter la RATP, sans réponse. Je pense que les réclamations isolées faites par les particuliers n'ont pas beaucoup de poids...» F. D.

Précisions

La tisserande... et le pâtissier

■ Dans notre dernier numéro, en dernière page, figurait le portrait d'Elisabeth Toupet, tisserande. Précisons qu'elle a une boutique, 35 rue Joseph de Maistre. Tél. 01 42 29 31 26.

■ Toujours dans le dernier numéro, page 10, précisons que la boutique du pâtissier-chocolatier, 53 rue Caulaincourt, est ouverte tous les jours, sauf dimanche et lundi.

PETITES ANNONCES

■ **Cours de taï chi chuan.** Professeur diplômé. Mardi de 12 h 15 à 13 h 15. Mercredi de 18 h 20 à 19 h 30. Jeudi de 8 h 30 à 9 h 30. Rue Championnet. Possibilité de cours particuliers à domicile. 01 42 51 75 59.

■ **Bénévoles :** L'association **Accueil Goutte d'Or**, pour ses activités d'alphabétisation et de socialisation auprès des femmes immigrées, cherche des personnes disponibles deux demi-journées par semaine, d'octobre à juin (hors vacances scolaires). L'association prend en charge la formation des bénévoles (méthode pédagogique, inter-culturelité...). Possibilité de convention de stage pour les étudiants.

Contact : Mme Aïcha Smail ou Mme Séverine Dumont, 01 42 51 87 75.

TARIFS DES PETITES ANNONCES passées par des particuliers ou des associations, pour les rubriques suivantes : associations ; logement, offres et demandes ; offres et demandes d'emploi ; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formation ; services non commerciaux ; messages personnels.

● **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande.

● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Les "antennes de la discorde" : un CICA y sera consacré à l'automne

Le débat sur la réglementation des antennes de téléphonie mobile est relancé, dans la perspective de la renégociation de la "charte" conclue au printemps 2003 entre la Ville de Paris et les opérateurs.

Un CICA (comité d'information et de concertation d'arrondissement), entièrement consacré au problème des antennes de téléphonie mobile et des risques éventuels encourus par la population, va réunir cet automne dans le 18^e responsables associatifs et élus municipaux, avec la participation de quelques scientifiques.

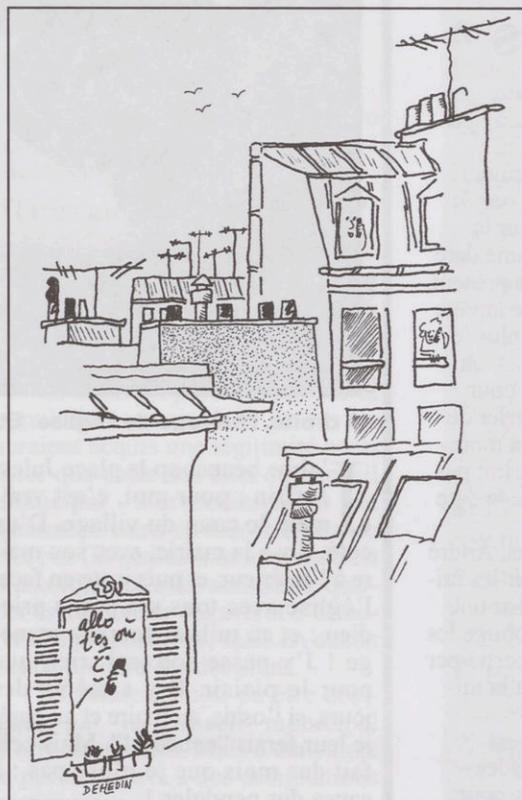
La décision a été prise lors du dernier conseil d'arrondissement d'avant l'été, le 27 juin, décision annoncée par le maire, Daniel Vaillant, à la suite d'un débat plutôt animé. Trois vœux avaient été présentés sur ce sujet sensible, deux émanant des conseils de quartier Montmartre et Clichy-Grandes-Carières, tous deux votés à l'unanimité dans ces instances, et le troisième proposé par Olivier Raynal, adjoint chargé de l'environnement et militant des Verts. Ils ont été rejetés au profit de la convocation d'un CICA où les conseils de quartier seraient associés.

Abaisser le seuil d'exposition

Les trois vœux évoquaient la rediscussion, qui doit avoir lieu avant la fin de l'année, de la charte signée en mars 2003, fruit d'un accord entre la Ville de Paris et les opérateurs de téléphonie mobile, et qui limite le seuil d'exposition aux ondes électromagnétiques à 2 volts par mètre en moyenne sur 24 heures (au lieu de 41 à 61 comme le prévoit la loi). Les vœux proposaient qu'on modifie cette charte et que le seuil soit désormais abaissé à 0,6 volt «maximum et indépassable», reprenant les revendications d'associations comme *Agir pour l'environnement* ou *Priartem*.

Le vœu du conseil de quartier Montmartre réclamait même un moratoire pour toute nouvelle installation dans l'attente des résultats d'études sur l'impact sanitaire des émetteurs de troisième génération, dits UMTS.

Celui présenté par Olivier Raynal proposait, outre l'abaissement du seuil à 0,6 volt par mètre, de faire mener, avec les ministères de la Santé et de l'Environnement, une enquête sanitaire indépendante, d'y faire contribuer la Ville de Paris, l'État et les sociétés de téléphonie mobile, et d'associer élus et associations à cette enquête. Il proposait également d'élaborer une cartographie des niveaux d'exposition



tographie des niveaux d'exposition à Paris (2 250 antennes déjà recensées et un millier d'autres devant être implantées dans l'année, dont 120 comptabilisées dans le 18^e et 72 autres en prévision).

Du temps pour réfléchir

Daniel Vaillant a souligné qu'il n'était pas hostile au principe de ces vœux mais il a néanmoins appelé à les rejeter, considérant qu'ils étaient «trop affirmatifs sur les risques encourus alors qu'on n'a pas encore de certitudes, que les informa-

tions à ce propos sont trop parcellaires, pas suffisamment étayées». Il a affirmé que de tels vœux pourraient gêner plutôt qu'aider le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et son adjoint à l'Environnement, Yves Contassot, dans leurs négociations avec les opérateurs sur la nouvelle charte. «On diffère, on prend un peu plus de temps, mais ce n'est pas dilatoire», a-t-il ajouté.

Les élus des Verts ont eu beau rétorquer que de tels vœux seraient au contraire un argument de poids pour les négociateurs, ils ont eu beau évoquer le «principe de précaution», rappeler que «pour l'amiante, les pouvoirs publics avaient "attendu d'avoir des certitudes" - avec le résultat que l'on connaît», ils

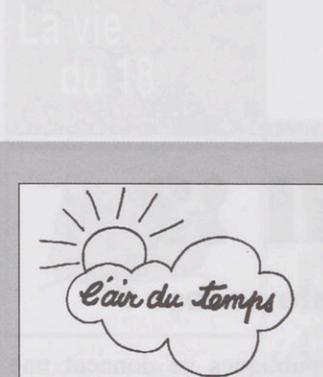
n'ont pas eu gain de cause.

Le vote a eu lieu. Seuls les Verts ont voté pour. Les élus communistes, l'UMP et Martine Timsit n'ont pas pris part au vote. Les autres ont voté contre et ils étaient majoritaires.

Rendez-vous donc pris pour l'automne, en octobre probablement, pour un CICA sur les "antennes de la discorde".

Marie-Pierre Larrivé

☐ Voir notre dossier sur les antennes dans le numéro d'avril 2005.



Mini-robe

Fin de matinée ensoleillée sur le marché de l'avenue de Saint-Ouen (métro Guy Môquet). Une jeune femme en mini-robe se hisse sur la pointe de ses souliers pour décrocher un lot de bananes vertes bizarrement suspendues au-dessus d'un étalage de fruits. Arrive un couple, portant des provisions. L'épouse, en pénétrant dans la boutique de fruits et légumes, interroge : «Chéri, tu ne viens pas avec moi ?» Monsieur a posé ses paniers sur le trottoir. Les yeux rivés sur la partie charnue de la dame en mini-robe qui n'en finit plus de décrocher son lot de bananes : «Euh, non, j't'attends !»

Jacqueline Gamblin

Le 18^e du mois est un journal d'informations sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18^e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10.

Fax 01 42 55 16 17. E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

Pour la publicité : *Inimitables*, 78 quai de la Loire, 75019 Paris, tél. : 01 42 03 65 60, sauf pour les petites annonces qui sont reçues à l'adresse du journal.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Edith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Laure Esnard, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Lydie Lansard, Bertrand Lofori, Pascale Marcaggi, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Flora Morisson, Thierry Nectoux, Elise Pailloncy, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jacques Ricau, Sabadel, Claude Thomas, Michèle Vacherand, Eddy Wattiau.

• **Rédaction en chef :** Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette :** Nadia Djabali. • **Directeur de la publication :** Christian Adnin.

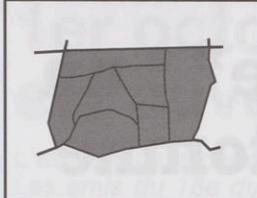
Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative
au service de votre
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents, un service complet
pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E-mail : idg18@noos.fr



25 septembre : la Foire aux associations

La traditionnelle *Foire aux associations* du 18^e aura lieu cette année dimanche 25 septembre, de 13 h à 19 h, toujours organisée par UVA (*Union pour la vie associative*) et toujours sur la place des Abbesses. Mais à une date inhabituelle puisque, jusqu'à présent, elle avait lieu le dimanche de la Fête des Vendanges, ce qui n'est plus le cas cette année. André Dumas, qui organise cette manifestation pour UVA, a en effet reçu un courrier de la mairie lui notifiant, sans la moindre explication, qu'il ne pourrait pas avoir la place des Abbesses à la date qu'il avait demandée.

À l'heure où nous écrivons, André Dumas n'a pas réussi à savoir les raisons de ce refus. Il a dû choisir une autre date, plus tôt – ce qui oblige les associations désireuses d'y participer à s'inscrire sans tarder, avant la mi-septembre.

La Foire aux associations est ouverte gratuitement à toutes les associations du 18^e, à charge pour chacune de prévoir l'organisation matérielle de son stand (table, éventuellement tente...) sur l'emplacement qui lui aura été attribué. Elles sont invitées à y exposer leurs travaux, leurs activités, leurs projets.

Une réunion d'organisation de la Foire et d'attribution des emplacements est prévue à UVA, 9 rue Duc, à la mi-septembre. Renseignements : 01 42 64 67 64. Une partie animation et scène ouverte est prévue. Les groupes et les personnes désirant présenter une prestation musicale, poétique, danse ou théâtre sont invitées à se faire connaître à André Dumas, à UVA, avec un descriptif de l'animation proposée et si possible une ou des photos. ■

Un cours de théâtre à la Maison verte

Pour les amateurs de théâtre, la compagnie *Trac'n Art* propose des cours pour adultes débutants ou amateurs déjà initiés au plaisir des planches. Les séances auront lieu tous les lundis en soirée, animées par Céline Brocard, comédienne issue du conservatoire de Strasbourg et professeur d'art dramatique depuis 1996.

L'année se divisera en deux parties : la première moitié consacrée à un travail d'entraînements vocal et corporel à base d'exercices ludiques et d'improvisations, la seconde moitié à la préparation d'un spectacle qui se jouera

en fin d'année. La saison dernière, la troupe a adapté pour la scène le film de Jim Jarmusch *Coffee and cigarettes*. Visiblement, la pièce a rencontré son public car elle a fait salle comble à toutes les représentations. Plus qu'un atelier, c'est l'idée de troupe qui est mise en avant. Céline entend s'entourer d'élèves motivés, à qui elle offre un travail de qualité dans un esprit professionnel.

Patricia Cherqui
 Maison Verte, 127-129, rue Marcadet. Céline Brocard : 06 16 07 78 74. Début des cours : le 3 octobre. 45 € par mois.

Quelle heure est-il !?

L'heure de l'horloge de la mairie ou celle de l'église juste en face ?



À droite, l'horloge de l'église. Et la mairie, à gauche, naturellement.

J'aime beaucoup la place Jules-Joffrin : pour moi, c'est vraiment le cœur du village. D'un côté, il y a la mairie, avec son maire à l'intérieur, et puis juste en face, l'église avec tous ses petits priedieu : et au milieu, tournez manège ! J'y passe souvent, rien que pour le plaisir. Il y a même des jours, si j'osais, au maire et au curé, je leur ferais "coucou !". Mais cela fait des mois que je n'ose pas : à cause des pendules !

Car, levez le nez et vous verrez : ce n'est jamais la même heure à l'église et à la mairie. Comment leur fixer rendez-vous ? Depuis le mois

de février dernier, je surveille les pendules : cinq minutes de mieux pour l'église, et puis dix minutes en mars, ensuite presque un quart d'heure quand, en plein mois d'août, tout s'est inversé. À ce moment-là, la République a pris vingt minutes d'avance sur le clocher.

Ça change tout le temps ! En soi, c'est un peu normal, mais selon la façon dont on lève le nez, ça change drôlement ! Vous avez l'heure, monsieur le maire ? Vous avez l'heure, monsieur le curé ? Ah ben, oui, mais ce n'est jamais la même !

Comment c'était, avant ? C'est une vieille histoire : avant que les hor-

loges publiques ne donnent une mesure commune du temps, ce rôle était dévolu aux clochers des églises. Et puis il y a eu la première horloge publique, en 1370, celle du Palais-Royal (aujourd'hui quai de l'Horloge) : c'est Charles V qui l'avait commandée aux «Allemands». Comme on ne la remontait que tous les huit à dix jours, on avait fait la tour très élevée, pour donner aux poids un plus grand développement. Et puis, naturellement, le temps a passé. Alors, en février 1933, on a inauguré la première horloge parlante du monde, à l'Observatoire de Paris. C'était "top". Maintenant, tout est électronique, c'est moins bien. Sauf chez nous, dans le 18^e arrondissement.

À la mairie, ça leur plaît bien ainsi : «*Nous, on ne décide pas de l'heure... il y a un service à l'Hôtel de Ville pour cela, dont les employés passent périodiquement remettre les pendules à l'heure.*»

C'est vrai, c'est la radio qui donne l'heure aux communes de France, qui la tiendrait elle-même de la Suisse : comme quoi, c'est neutre. Ce n'est vraiment pas une question de politique : «*Seulement, notre pendule est un peu vieille, elle est très légèrement détraquée !*»

Alors, on ne va pas se mettre à jouer les vieilles girouettes. De temps en temps, dans la vie, il est l'heure qu'il nous chante. À ce moment-là, on peut faire : «coucou !»

Pascale Marcaggi

Les "3 J du Bénévolat" du 13 au 15 septembre

L'association *Espace bénévolat* organise, du mardi 13 au jeudi 15 septembre, de 12 h à 19 h, des journées portes ouvertes pour mieux faire connaître les activités exercées dans les quelque trois cents associations d'alphabétisation et d'accompagnement scolaire qu'elle fédère et pour susciter des vocations.

Ces journées, les "3 J du Bénévolat" se déroulent au siège de l'association, 130 rue des Poissonniers et des bénévoles en activité seront présents pour accueillir des bénévoles potentiels, les informer, les conseiller et enfin les orienter vers telle ou telle structure.

C'est important : car pour fonc-

tionner correctement, pouvoir agir et venir en aide aux plus démunis socialement et culturellement, les associations ont toujours besoin de plus de bénévoles, un millier au moins chaque année.

www.espacebenevolat.org
 Contact : Line Atassi, 01 42 64 97 36
contact@espacebenevolat.org

Le Service civil international cherche des volontaires

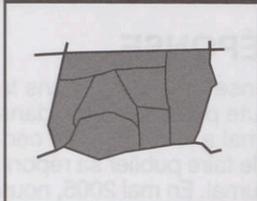
Le *Service civil international* cherche des volontaires pour participer en septembre à deux chantiers de restauration. Fondé en 1936, installé dans le 18^e depuis sept ans, le SCI est la plus ancienne de toutes les associations organisant des chantiers multinationaux. Pour le premier de ces chantiers, il s'agit de rénover les locaux et repeindre la façade du siège pour en faire une *Maison du volontariat international*. Il s'agit aussi de construire trois ORNI (objets roulants non identifiés), sculptures à base d'assemblage d'éléments de vélos, activité en collaboration avec l'association Sirius. C'est un chantier franco-germa-

no-kazakh. Le SCI cherche quatre volontaires français (avoir plus de 18 ans).

Il cherche également quatre volontaires, français pour un chantier alsacien, du 1^{er} au 14 septembre, où l'on doit réhabiliter une ferme ancienne gérée par une association écolo recevant des groupes.

Le SCI cherche enfin des volontaires pour aider à l'organisation du premier *Salon international pour un commerce équitable* qui a lieu du 1^{er} au 4 octobre à l'Ile-saint-Denis.

20 rue Camille Flammarion.
 01 42 54 62 43.



Une modification du règlement des conseils de quartier est en préparation

Les leçons tirées du fonctionnement des huit conseils de quartier de notre arrondissement, créés à la fin de 2002, permettent de réfléchir sur les conditions pour que leurs interventions soient efficaces. Il faut notamment que leurs membres aient le temps d'acquérir une bonne connaissance de leur quartier.

Depuis sept mois, les conseils de quartier de notre arrondissement sont hors la loi. La charte qui régit leur fonctionnement stipule en effet que chaque conseil de quartier est «renouvelable en début et en milieu de mandature» – il s'agit ici de la mandature du conseil municipal. Selon cette règle, normalement les conseils de quartier auraient dû être renouvelés en entier dans le cours de l'année 2004. Ils ne l'ont pas été. Et c'est tant mieux.

Car, à l'expérience, on a constaté qu'il fallait aux membres des conseils de quartier un certain nombre de mois pour bien connaître l'ensemble de leur quartier, les problèmes qui s'y posent, les processus de l'action municipale, bref pour pouvoir intervenir et faire des propositions de façon efficace. Si au bout de trois ans le conseil devait être entièrement renouvelé, on reparaitrait alors à zéro et toute cette expérience serait perdue.

Une modification de la charte a donc été préparée par un groupe de réflexion comprenant des membres des conseils de quartier et des représentants de la municipalité. Cette modification devrait bientôt être soumise au conseil d'arrondissement, probablement en octobre.

Principale modification proposée : «Chaque conseil de quartier est renouvelable par moitié tous les deux ans.» Autrement dit : les conseillers de quartier resteront en place quatre ans (au lieu de trois), et tous les deux ans les nouveaux arrivants (représentant la moitié des membres) se trouveront avec des gens qui sont là depuis deux ans et qui resteront encore deux années (l'autre moitié). Cela garantit une certaine pérennité de l'expérience et des connaissances acquises.

Les trois collèges

Autre modification proposée par le groupe de réflexion qui a établi le projet de réforme : le nombre de membres du collège "habitants" dans le conseil de quartier, actuellement 21, serait porté à 26.

Dans la charte actuelle, chaque conseil de quartier est composé de quatre sortes de membres :

- 1 - un président, qui est obligatoirement un élu municipal (de la majorité) ;
- 2 - dix représentants des associations du quartier ;



3 - 21 "habitants" qui ont été tirés au sort sur une liste de personnes candidates ;

4 - trois "personnes qualifiées" (par exemple une directrice d'école ou de centre social, un directeur de bibliothèque de quartier, etc.), désignées par la municipalité de l'arrondissement.

Pas de changement en ce qui concerne le président et le collège des associations, mais le collège des "personnes qualifiées" disparaîtrait peut-

être au profit d'une augmentation du nombre des "habitants" (ce point étant encore en discussion).

"Tirés au sort" : pourquoi ?

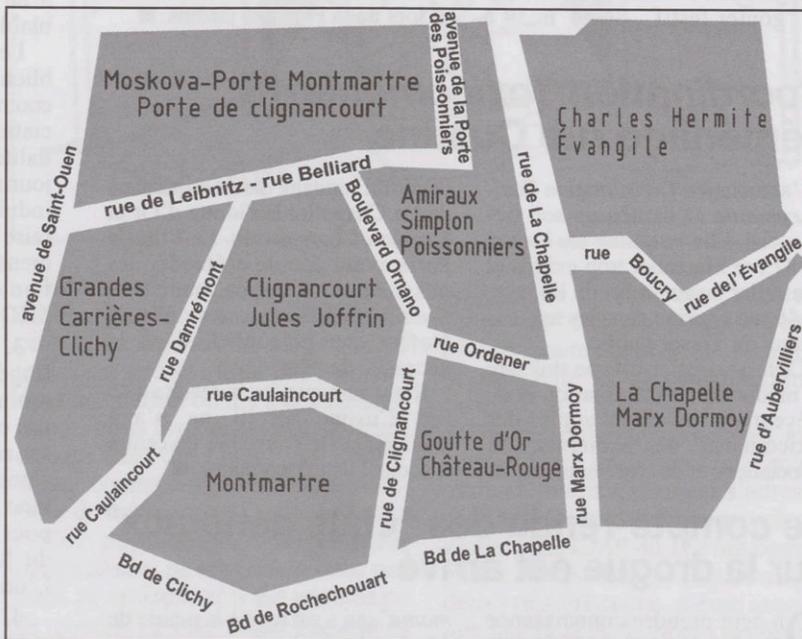
Rappelons la raison d'être du système de tirage au sort. Deux autres possibilités de désignation des membres du collège "habitants" avaient été évoquées :

- Ils auraient pu être élus par la population ; mais dans ce cas ils auraient acquis une légitimité aussi forte que celle des élus du conseil municipal d'arrondissement et auraient pu entrer en concurrence avec eux ; or (là-dessus tout le monde est d'accord), le rôle des conseils de quartier est de donner des avis et d'élaborer des propositions, mais en aucun cas de prendre des décisions.

- Ils auraient aussi pu être désignés par le conseil municipal d'arrondissement. Mais c'était alors la porte ouverte à des désignations partisans.

Le tirage au sort, système surprenant à première vue, évite ces deux inconvénients.

Le projet propose quelques autres modifications moins importantes, notamment en ce qui concerne le remplacement des membres du conseil de quartier qui cessent d'y venir, le rôle du bureau, le financement, etc. ■



Les huit quartiers du 18^e ont été délimités en tenant compte, autant que possible, des réalités géographiques et sociologiques.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Réunion du conseil d'arrondissement lundi 12 septembre à 18 h 30.

■ 4 septembre :

Procession de Ganesha

La dixième édition de la fête de Ganesha, le dieu hindou à tête d'éléphant, symbole de l'intelligence, de l'ouverture du cœur et de l'accès à la connaissance, se déroule dimanche 4 septembre avec le défilé traditionnel de chars fleuris, musique, chants, danses, offrandes... Départ à 11 h du temple Sri Manika Vinayakar, 72 rue Philippe-de-Girard, pour emprunter les rues Perdonnet, Faubourg-St-Denis, Marx-Dormoy, Ordener, le boulevard Barbès, les rue Labat, Marcadet et de nouveau Ordener.

■ 10 septembre : Forum du temps libre et des loisirs

Plus de 50 stands à la mairie, samedi 10 septembre de 10 h à 17 h. Voir l'article page 18.

■ 10 septembre :

Braderie à la Maison verte

Vente au profit de l'action sociale des "Amis de la Maison verte" : braderie, livres... samedi 10 septembre de 13 h 30 à 16 h 30, au 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25.

■ 14 septembre :

La ligne 13 de métro

Réunion du conseil de quartier Grandes Carrières-Clichy mercredi 14 septembre à 19 h à l'école 129 rue Belliard. Principal thème : la ligne 13, débat avec la RATP.

■ 17 septembre : Le forum du quartier Chapelle

L'équipe de développement local de La Chapelle organise le Forum du quartier, samedi 17 septembre de 10 h à 18 h, place de Torcy, permettant aux acteurs associatifs et institutionnels du quartier de présenter leurs structures et leurs actions aux habitants, et de mieux se connaître. Des animations sont prévues. Nombre d'associations et de services du quartier ont déjà annoncé leur participation. Citons, entre autres (et un peu au hasard) : la bibliothèque Maurice Genevoix, le Centre social Torcy, la Direction de la propreté, le bus info santé, le Grand Parquet, les associations ADPI, Entraide 18, La Chapelle, Capoeira viola, Patchwork des savoirs, Reine blanche, etc., etc. Contact : 01 42 05 10 11.

■ 20 septembre : Sans les J.O.

Réunion du conseil de quartier Charles Hermite-Évangile mardi 20 septembre à 19 h à l'école 33-35 rue (Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

de l'Évangile. Principal thème : Paris n'a pas obtenu les J.O. 2012, quelles conséquences dans le 18e ?

■ 22 septembre :

Un atelier d'écriture

L'association *Tisserand des mots* reprend ses ateliers d'écriture, animés par Pierrette Epsztein. Soirée d'ouverture et de présentation, jeudi 22 septembre de 19 h à 22 h, au 100 rue Lamarck. Tél. 01 53 28 06 38 (répondeur en cas d'absence).

■ 23 septembre :

Le Cercle des poètes du 18e

Le *Cercle des poètes du 18e* reprend ses réunions (ouvertes à tous) vendredi 23 septembre à 20 h au bistrot *Le Relais*, 105 rue du Mont-Cenis. Thème cette fois-ci : *La mer*.

■ 24 septembre :

L'Arc-en-Ciel Théâtre

L'Arc-en-Ciel Théâtre propose, samedi 24 septembre de 10 h à 18 h, une "journée découverte" destinée aux travailleurs sociaux, responsables de services municipaux ou d'actions de développement, de structures sociales ou culturelles, militants et responsables associatifs... Il s'agit de se familiariser avec les techniques mises au point par l'Arc-en-Ciel, jeux, forum, dispositifs nouveaux, dans le cadre d'un projet de transformation sociale. 110 ter, rue Marcadet. Tél. : 01 42 23 40 30. (Voir l'article dans le 18e du mois, mai 2005.)

■ 25 septembre :

Foire aux associations

La traditionnelle Foire aux associations du 18e aura lieu dimanche 25 septembre après-midi, place des Abbesses. Voir l'article page 4.

■ 27 septembre :

Les "Puces sauvages"

Réunion du conseil de quartier Porte Montmartre-Moskova-Porte de Clignancourt, mardi 27 à 19 h, lieu à définir. Principal thème : Les "Puces sauvages", quelles solutions ?

■ 1er octobre : En mémoire des enfants juifs déportés

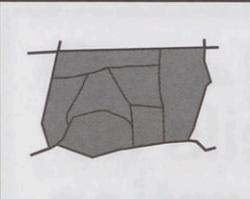
Des plaques en mémoire des enfants juifs morts en déportation seront posées samedi 1er octobre à partir de 10 h dans les écoles Vauvenargues et Joseph de Maistre et au collège Coysevox.

■ 5 octobre :

Un atelier théâtre

L'association *Gaby Sourire* annonce l'ouverture d'un atelier théâtre animé par Sylvie Haggai : travail corporel, improvisations, travail sur des textes contemporains. Réunion de présentation mercredi 5 octobre à 19 h 30, salle St-Bruno, 9 rue Saint-Bruno. Tél. 01 53 28 26 94 ou Gabysourire@yahoo.fr. L'atelier a lieu le mercredi soir de 20 h à 23 h.

La vie du 18^e



544 logements pour étudiants dans le 18e



Christian Adnin

La résidence universitaire proche de la Porte de Clignancourt.

Après l'ouverture dans le 18e de plusieurs nouvelles résidences pour étudiants ces trois dernières années, notre arrondissement compte maintenant 544 studios équipés pour une ou deux personnes, gérés par le CROUS (*Centre régional des œuvres universitaires*).

La résidence la plus grande est aussi la plus ancienne : rue Francis de Croisset (près de la Porte de Clignancourt), derrière le centre universitaire, un grand et beau bâtiment moderne achevé en 1996, adossé au périphérique, compte 351 studios. Plus récents, 24 studios rue Myrha, 56 autres rue Pajol, 77 encore boulevard Ornano, et 36

enfin dans la rue Poulet.

Il faudra y ajouter les logements pour étudiants créés rue Forest, au-dessus de la nouvelle école, et qui devraient être achevés bientôt (voir page 10).

Les demandes doivent être déposées entre le 15 janvier et le 30 avril, c'est-à-dire que pour l'année 2005-2006 ces logements sont déjà attribués. Ces renseignements et beaucoup d'autres concernant tous les aspects de la vie des étudiants se trouvent dans une petite brochure, *Guide des étudiants de Paris*, éditée par la mairie de Paris et disponible gratuitement dans les mairies d'arrondissement. ■

24 septembre, fête des jardins : goûter et musique au square de Clignancourt

Le 24 et le 25 septembre, ce sera la Fête des jardins de Paris. Chaque année, dans chaque arrondissement, les jardiniers de plusieurs squares accueillent le public pour des visites guidées et répondent à vos questions. Se renseigner à la mairie quelques jours avant.

Le square de Clignancourt, récemment rouvert après rénovation, sera à l'honneur samedi 24 : inauguration officielle, concerts, et un "goûter festif", de 14 h 30 à

20 h, où le conseil de quartier invite les habitants à venir avec les enfants.

Le petit "cimetière du Calvaire", qui se trouve en haut de la Butte près de l'église Saint-Pierre, sera exceptionnellement ouvert aux visiteurs. Ce cimetière très ancien, où se trouvent les tombes de personnalités montmartroises célèbres, n'est ouvert au public que deux fois par an : le 1er novembre et lors de la Fête des jardins. ■

Coordination Toxicomanie 18 déménage rue Custine

L'association *Coordination Toxicomanie 18* déménage son siège social. Elle va quitter ses locaux du 87 rue Marcadet trop exigües et s'installer, avant la fin de l'année, au 46 rue Custine dans les anciens locaux du Trésor public.

Cette association est une structure de médiation, d'information et de prévention, travaillant auprès des toxicomanes, des habitants, des associations et des représentants du

dispositif sanitaire dans les quartiers de La Chapelle, la Goutte d'Or et Simplon-Clignancourt. La Ville de Paris ayant décidé d'étendre ses missions à d'autres quartiers, *Coordination Toxicomanie 18* a dû étoffer son personnel, d'où la nécessité de déménager.

Il n'y aura que des bureaux au 46 rue Custine, et il ne s'agit aucunement d'y installer un centre d'accueil de toxicomanes. ■

Le compte-rendu des "états généraux" sur la drogue est arrivé

On peut prendre connaissance des interventions qui ont eu lieu lors du colloque "états généraux crack, errance et polytoxico-

manie" qui s'est tenu à la mairie du 18e le 14 juin dernier : le compte-rendu est paru et disponible gratuitement à la mairie du 18e. ■

DROIT DE RÉPONSE

Le "droit de réponse" est inscrit dans la Loi française : toute personne citée dans un article d'un journal a le droit, sous certaines conditions, de faire publier sa réponse dans le même journal. En mai 2005, nous avons publié un article sur un débat du conseil d'arrondissement au sujet de la *Maison des associations*. Le MJD (*Mouvement pour la justice et la dignité*) y était cité. Son président, Bagdad Maata, nous avait alors fait parvenir un "droit de réponse", que nous avons publié dans notre numéro de juin.

Nous l'avons fait suivre de quelques remarques. M. Maata nous envoie (par un message sur internet à partir de la messagerie intitulée "makhlouq") une demande de "droit de réponse" à ces remarques. Il en a, légalement, le droit. Nos lecteurs trouveront ci-dessous ce que dit M. Maata. Nous lui en laissons la responsabilité. Pour la compréhension, nous renverrons nos lecteurs aux articles en question dans nos numéros de mai et juin.

Ce que dit M. Bagdad Maata :

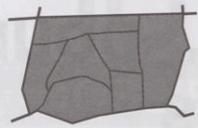
1. Votre article ne fait pas qu'informer. Il est nettement partisan. Le MJD peut néanmoins comprendre la complaisance de votre Journal à l'égard de Mme la Directrice de la Maison des Associations (MDA) vu qu'elle a été également, dans le passé, sa Présidente. La "discussion" du Conseil d'arrondissement est un acte officiel et public... que, en infraction avec les textes, on ne veut pas me remettre malgré demande expresse faite par mes soins à la Maison des Associations. Quant à Mme Timsit, le MJD attendait plus d'informations sur son implication. Vous les lui avez données. Merci. Il lui en sera demandé compte dans le cadre de la loi.

2. La définition sollicitée pour les termes employés dans vos lignes nous permet d'affirmer que vous accusez le MJD d'appartenir à une religion. Faux. Bien que ce ne soit un délit, l'information est tronquée et donnée dans l'esprit de porter atteinte à une association qui lutte contre les discriminations. Il se trouve que les Musulmans sont les victimes toutes désignées aujourd'hui, notamment par la presse, les statistiques sont là pour le prouver. D'où leur défense par le MJD qui reste néanmoins une association laïque sans avoir jamais dérogé à la règle. Il était facile de s'en rendre compte en consultant ses statuts. Autre erreur... semblable à celle de la domiciliation.

Les principes défendus par le MJD sont républicains. Sa lutte s'inscrit dans un cadre légal contrairement aux actes de la Maison des Associations entachés d'illégalité. Attendu la partialité et les allégations mensongères de votre journal, le MJD a le droit d'affirmer que vous induisez en erreur le lecteur et que cela peut faire l'objet de poursuites pour informations mensongères. En ne répondant pas à l'invitation de conciliation qui lui a été faite par le MJD, le journal signe son appartenance.

3. Encore une fois, ni le MJD, ni Maata Bagdad ne sont mêlés à *islamiya.net*. Néanmoins, en infraction avec la loi vous n'avez pas cru devoir insérer la réponse explicite du sus nommé. Cela constitue également une dissimulation manifeste faite au lecteur pouvant faire l'objet de poursuites. Comprenez une fois pour toute que Maata Bagdad et le Président du MJD sont deux personnes différentes. L'une est physique, l'autre morale.

4. Nous prenons acte de votre erreur mais restons persuadés de votre partialité à l'avantage de la Maison des Associations du 18e arrondissement. ■



Soins psy : ça devrait être un droit pour tous

Comment assurer ce droit et d'abord pour ceux qui sont en situation de grande précarité quand seulement deux personnes s'en occupent pour tout le nord-est parisien ?

Quand on parle d'équipe, on ne s'attend pas à deux personnes. Pourtant l'unité fonctionnelle "santé mentale et précarité", qui a pour but de favoriser l'accès aux soins des personnes en grande précarité présentant des troubles psychiques, n'est composée que de deux personnes "de terrain", Richard Sotto et Jean-Luc Le Brech, avec pour référents un médecin coordinateur et un chef de service. Et elle travaille sur cinq arrondissements : 9e, 10e, 18e, 19e et 20e.

En clair, deux personnes pour tout le nord-est parisien. Comme le dit avec humour et réalisme Richard Sotto, « c'est pas une petite équipe magique qui va régler tous les problèmes de l'accueil et de la précarité »... Leurs moyens d'intervention et d'action sont limités, mais pas pour autant sans résultats. L'équipe mobile est une interface entre les services sociaux et la psychiatrie. Son action vise à remettre les personnes se trouvant en marge de la société dans un circuit de citoyens à part entière.

Elle est rattachée à la Terrasse - qui dépend elle-même du centre hospitalier Maison-Blanche. Sur Paris, il n'existe actuellement que cinq structures de soutien psychiatrique de ce type pour les personnes qui ne sont pas "dans le système social".

Le désenclavement de la psychiatrie

Elle agit dans le cadre de la politique de désenclavement de la psychiatrie et de l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé, supprimer les structures d'hospitalisation temporaires. Un bref état des lieux permet de comprendre cette directive.

Jean-Luc Le Brech : « Le nombre de lits construits par rapport au bassin de population n'a jamais été rééstimé en fonction des typologies de publics, ni du nombre de personnes réellement concernées par les unités d'hospitalisation. »

À Paris, en raison de la hausse continue des prix du terrain, alors qu'hier on faisait un hôpital de 200 lits avec un jardin autour, aujourd'hui on fait un étage de plus dans une unité, voilà tout. Ainsi, pour des raisons de pure économie et de logistique, les pouvoirs publics qui investissent profitent des structures existantes intra muros pour réimplanter des lits.

Jean-Luc Le Brech : « Dans l'avenir proche, on s'adressera certes à une population supérieure en nombre, mais la rotation des lits sera plus rapide, on table sur des hospitalisations de courte durée. Il s'agit de gestion de crise (huit ou quinze jours en

moyenne), pas même pas de gestion d'urgence. »

Des populations toujours plus marginalisées

Première condition : connaître le terrain, les gens, les codes. Dans la rue, « la survie fonctionne quand on a les moyens de virer l'autre » (Richard Sotto). Chaque population définit son lieu de sédentarisation. L'ex-ilôt Chalon, par exemple, près de la gare de Lyon, était autrefois un haut lieu de la toxicomanie. Une fois qu'il a été "nettoyé", le trafic s'est déplacé à Stalingrad, qui à son tour a été nettoyé, et le trafic s'est déplacé vers le nord-est parisien, à La Chapelle et surtout à la Goutte d'Or.

Pas besoin d'être sociologue pour constater que la toxicomanie d'un quartier "nettoyé" se déplacera avec ses caractéristiques, sans vraiment disparaître. Richard Sotto : « Une population en précarité en chasse une autre, donc si on est dans un lieu de violence en présence de toxicos, le SDF de base ne va pas venir s'installer dans le quartier. »

tion est devenue surréaliste : auparavant, dans les services sociaux, on recevait des gens sans travail, mais aujourd'hui, il y a des "nouveaux pauvres", travailleurs précaires en permanence, aux revenus dérisoires, qui ne devraient rien avoir à faire là - mais les dispositifs normaux ne les prennent plus en charge.

Sans logement signifie sans soins

Quant à ceux qui n'ont plus du tout d'emploi, parce qu'ils ne répondent pas aux normes, parce qu'après des années de chômage ils se sont trouvés hors circuit, ils sont de moins en moins pris en charge.

Le nord-est de Paris est équipé de nombreuses structures sociales pour les personnes sans domicile fixe, mais le 18e est, de tous, l'arrondissement le plus précarisé et le plus paupérisé. Cet accroissement de la pauvreté - des nouvelles pauvretés - augmente les risques de dérives psy.

Pour les personnes nécessitant une expertise médicale, un suivi, de la prévention, la psychiatrie privée est

Pire : pour celui (ou celle) qui a tout perdu, le CMP ne s'occupera vraisemblablement pas de lui. Comment être soigné quand on vit dans un carton ? D'où l'intérêt de l'équipe mobile qui le prendra en charge en l'orientant vers les services compétents, la procédure pour se faire soigner étant longue et compliquée.

Ceux qui refusent d'être soignés

Comment interviennent les membres de l'équipe ?

Le plus souvent, c'est un service social - estimant qu'une personne présente des troubles psychiques - qui les contacte. Ils vérifient d'abord auprès du dispositif de proximité si la personne a déjà été connue. Puis ils tentent de convaincre sans démarrer une prise en charge sauvage. Il s'agit d'établir un lien sans jamais forcer quelqu'un à se soigner (sauf en cas de risque vital).

Ils jouent un rôle de "facilitateurs" et d'accélérateurs, avec la mise en relation et l'orientation entre les différentes structures sanitaires et sociales. L'équipe ne peut être contactée (sauf cas rare) que par un service : que ce soit un service social ou une association de bénévoles, l'essentiel étant qu'il y ait un dispositif et un interlocuteur sur la durée pour assurer une prise en charge, un suivi de la personne pour travailler dans de bonnes conditions.

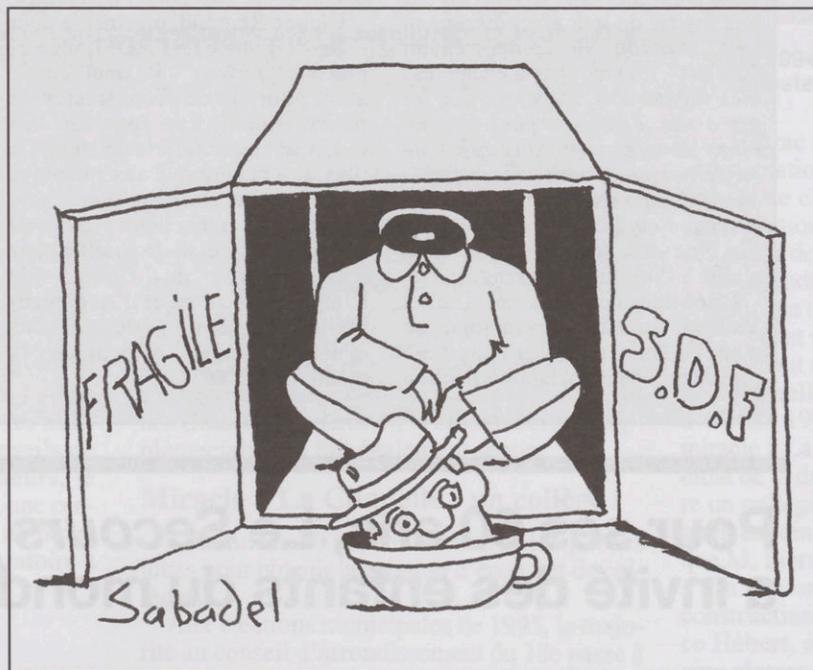
Ils ont aussi une action sur les réfractaires, ceux qui refusent d'être soignés. C'est le cas par exemple d'une femme qui vit dehors dans le 18e et que l'équipe suit depuis longtemps ; tout en respectant son choix - cette personne ne veut être ni socialisée ni hébergée avec d'autres femmes -, ils ont toujours un œil sur elle, sans l'obliger tant qu'elle n'est pas en danger.

Et si les gens en précarité changent de quartier ?

Question en forme de conclusion : devant l'ampleur croissante de nouvelles donnes sociales, dans des quartiers à forte densité de paupérisation, il devient urgent de dresser un nouvel état des besoins. A force de fermer les portes, et devant l'actualité de ces derniers mois traduisant tristement l'insuffisance évidente des moyens psy, que va-t-il se passer dans le 18e ?

De plus, si on "nettoie" certains quartiers, les populations vont se déplacer vers d'autres quartiers ou vers la banlieue... Depuis plusieurs mois, ces opérations de nettoyage dans le 18e (et pas seulement) ont

(Suite page 8)



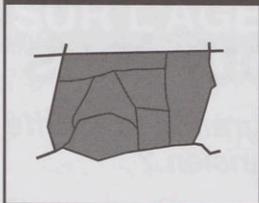
Boulevard Ney, il y a un centre d'hébergement pour les SDF. Mais ceux-ci ne viennent là que le soir, le jour il est fermé/ Plutôt que de rester dans un quartier où il y a de la prostitution, où la drogue circule, ils iront de jour dans des lieux plus "conviviaux" comme les gares, certaines stations de métro, ou le centre de Paris.

Ces populations différemment marginalisées ne se côtoient donc pas mais se croisent et il est nécessaire de connaître leur fonctionnement pour pouvoir intervenir efficacement.

D'un point de vue social, la situa-

tion est inabordable, car pour avoir accès aux soins "psy" il faut avoir un bail locatif. On ajoute donc de la précarité à la précarité et de l'exclusion à l'exclusion.

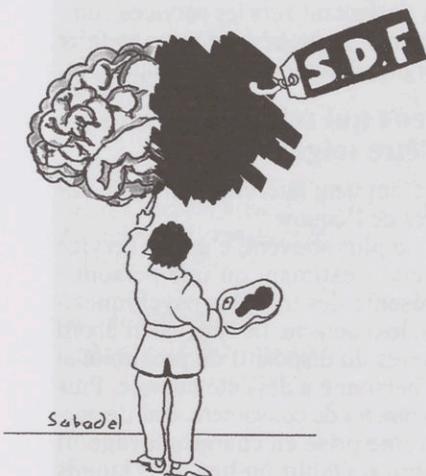
Des personnes très démunies, mais ayant encore un lieu social - quatre murs et un toit -, peuvent s'adresser au CMP (centre médico-psychologique). Les CMP du 18e ont comme public des personnes (à part une ou deux) très précaires, même avec un toit sur la tête. D'après les statistiques, la majorité des précaires est en-dessous des minima sociaux.



(Suite de la page 7)

démarré avec l'évacuation de squats sans solution de prise en charge.

L'évolution souhaitée par ceux qui voudraient expulser des quartiers



toutes les populations en situation précaire, n'est pas acceptable. Les quartiers populaires doivent rester ouverts à tous, sans distinction d'âge, de revenus, d'ethnie... Il s'agit que les pouvoirs publics tiennent compte en amont des problèmes de dégradation du monde du travail, de logement, d'insalubrité, car les facteurs de précarité génèrent une augmentation des pathologies à risque "psy".

Flora Morisson

Cantines scolaires : Avenance c'est fini, Sogeres débarque

La restauration scolaire change de goût et de couleurs en cette rentrée. Ce n'est plus la société Avenance qui fournira désormais les repas dans les cantines des écoles de l'arrondissement mais la Sogeres. Elle a été choisie par le comité de gestion de la Caisse des écoles pour «assurer la délégation de service public de la restauration scolaire» et cela pour les quatre ans à venir.

La procédure a commencé il y a un peu plus d'un an. Un appel d'offres a été lancé. Quatre sociétés ont présenté au printemps dernier leur projet, dont Avenance qui officiait dans le 18e déjà depuis des années. Des quatre, Avenance était la "moins disante" (celle dont les prestations étaient les moins coûteuses pour la collectivité), mais la Sogeres était la seule qui proposait une modification du processus de fabrication des repas, une logique de production plus traditionnelle, comme le demandait la Caisse des écoles.

Le choix de la Sogeres doit entraîner une restructuration des locaux de production et des compléments d'équipement de la cuisine centrale située rue Riquet. ■

L'ADFI, rue de Clignancourt, pour aider les victimes des sectes

C'est dans notre arrondissement qu'est situé le siège de la principale association spécialisée sur les problèmes posés par les "sectes", l'ADFI (Association de défense de la famille et de l'individu).

Les dangers des "sectes" : sujet qui revient périodiquement au premier plan de l'actualité. Sujet délicat : dans un pays démocratique, il ne s'agit pas d'interdire des croyances. Il s'agit d'empêcher que des personnes tombent dans la dépendance totale, psychologique ou financière (souvent les deux), d'un groupe, d'empêcher que par divers procédés elles soient amenées à perdre leur liberté.

Des dispositions de la loi punissent de tels abus : ce sont les lois concernant l'abus de fragilité, la mise en danger de la vie d'autrui, l'exercice illégal de la médecine, voire tout simplement l'escroquerie, etc.

«Notre but n'est pas de lutter contre les croyances des sectes mais d'aider les gens en les informant», précise Claude Rémond, présidente de l'ADFI-Île-de-France. Sise au 130 rue de Clignancourt, cette association partage cette adresse avec l'UNADFI (Union nationale des associations de défense de la famille et de l'individu), l'instance nationale qui regroupe les vingt-quatre ADFI présentes en France et outre-mer.

Tomber dans le panneau

Hormis son rôle de conseil auprès des pouvoirs publics, le but de l'organisation est de fournir au public des

informations sur les groupes potentiellement dangereux. Trois bénévoles répondent à la vingtaine d'appels quotidiens. La plupart des gens qui appellent s'inquiètent du changement de comportement d'un proche. Réunions très fréquentes dont on ne parle pas, lien coupé avec la famille, cela peut être un signe de recrutement par une organisation de type "secte", mais aussi de tout autre chose. «On ne fait pas de chasse aux sorcières», explique Claude Rémond. On n'empêche personne de vivre comme il l'entend, ni même de croire à la Lune.»

Les bénévoles tiennent à jour un centre de documentation sur les mouvements sectaires. Les appeler peut permettre de connaître les véritables risques que fait courir à la personne l'appartenance à tel ou tel groupe. Ensuite, il est possible de prendre rendez-vous avec un des bénévoles, une dizaine sont spécialisés dans un courant précis : ésotérisme, dérives bouddhistes, raéliens...

La tendance actuelle est d'ailleurs particulièrement surnoise et concerne les dérives dans le domaine de la santé et du développement personnel. Ce sont de petits groupes qui peuvent être dirigés par un médecin ou une personne apparemment qualifiée. «Tout le monde peut tomber dans le panneau, tous niveaux d'instructions confondus», observe une bénévole de l'association.

Michaël Hugues

□ 130 rue de Clignancourt.
01 44 92 30 14. www.unadfi.org

Un étrange tract anti-sectes

Un étrange tract vous est peut-être tombé entre les mains en juin. Il émanait d'un soi-disant "comité de soutien à Anne Hidalgo" et il conseillait aux Parisiens de dénoncer à la mairie de leur arrondissement tout individu au comportement "déviant". En vrac étaient énumérés : «les végétariens, les mystiques, les personnes se soignant par les médecines douces, ou préoccupées de métaphysique, du sens de la vie, mais aussi ceux qui recevaient un courrier abondant ou de nombreux coups de fil». Une secte pourrait se trouver en réalité à l'origine de ce tract.

Cités dans ce document, Daniel Vaillant, Anne Hidalgo (adjointe au maire de Paris) et Xavier Laugaudin (président de l'association Attention

enfants, qui lutte contre les dérives sectaires touchant les adolescents), qui bien entendu ne sont pas du tout à l'origine de ce texte, ont porté plainte pour "usurpation de qualité".

Claude Rémond, présidente pour l'Île-de-France de l'ADFI, juge ce procédé "vieux". Le tract semble avoir pour but de déconsidérer les pouvoirs publics en appelant, soi-disant en leur nom, à la délation. De plus, il a été envoyé aux membres du Comité olympique, acte évidemment malveillant : le but de cette initiative était de susciter chez les membres du Comité de l'inquiétude au sujet d'une éventuelle persécution de certains athlètes végétariens ou pratiquant la méditation... ■

Pour ses 60 ans, Le Secours populaire a invité des enfants du monde entier



Christian Adnin

«Ils arrivent dans 20 minutes, ils sont actuellement à Concorde...» Pourtant ce mercredi 17 août, tout était fin prêt, passage Ramey, tables dressées et couverts mis. La grande salle de réunion

du Secours populaire accueillait le temps du déjeuner et d'un crochet touristique dans le 18e, quarante enfants malgaches, cinq jeunes thaïlandais et leurs accompagnateurs.

Après le repas, la sieste n'a pas été au rendez-vous car il a fallu gravir les pentes de la Butte Montmartre.

Les petits Malgaches, tous en t-shirt jaune avec au dos Madagascar inscrit en lettres capitales, ont attaqué la Butte par les escaliers du passage Cotin qui n'ont pas été durs pour eux.

Des habitués du square Louise Michel commentaient leur passage : «Tu vois l'Afrique, eh bien Madagascar c'est juste à côté.»

Pour ses soixante ans, fêtés en grande pompe au Stade de France le 24 août, le Secours populaire avait invité 60 000 enfants "oubliés des vacances" dont 3 000 petits étrangers venus des cinq continents et qui avaient passé une dizaine de jours en France. ■

Qu'est-ce qui a changé en dix ans dans le 18e ? (5)

ÉCOLES : beaucoup de nouveau

Notre journal *Le 18e du mois* a eu dix ans en novembre 2004. Pour marquer cet anniversaire, nous avons entrepris de publier pendant un an une série de dossiers sur les changements les plus notables au cours de ces dix ans dans le 18e.

Nous avons évoqué les évolutions politiques, puis deux gros dossiers d'urbanisme : la rénovation du secteur Château-Rouge et les projets sur les anciens terrains SNCF à La Chapelle, puis les problèmes de circulation et ceux des services publics de la Poste et de la RATP.

Nous abordons ici le dossier de l'école, qui a enregistré beaucoup d'événements.

Depuis 1994, un formidable déploiement de nouvelles écoles

Mais il a fallu pour cela que parents d'élèves et enseignants mènent des actions incessantes.

Au printemps 1994, au moment où nous réfléchissions à la parution du premier numéro du *18e du mois*, l'actualité de notre arrondissement était marquée par une série de manifestations des enseignants et parents d'élèves de la Goutte d'Or réclamant l'ouverture d'au moins une école supplémentaire : les écoles existant alors étaient surchargées, et c'était d'autant plus grave que ce quartier est classé en ZEP (*zone d'éducation prioritaire*), où théoriquement il ne doit pas y avoir plus de vingt-cinq élèves par classe.

Vingt-cinq, c'est déjà beaucoup dans un quartier où nombre de familles sont d'origine étrangère et donc où l'éducation scolaire est plus difficile.

La municipalité de Paris est dirigée à ce moment par Jacques Chirac. Son adjoint chargé à l'Hôtel de Ville des affaires scolaires, Claude Goasguen, répond qu'il a accepté de transformer en école les locaux d'un ancien lycée professionnel, rue Budin ; six classes ouvriront à la rentrée 1994 et quatre de plus en 1996. Mais il ne veut pas aller plus loin. Or, pour les militants de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et pour les instituteurs, le compte n'y est pas : selon leurs calculs, une centaine d'enfants de grande maternelle ne pourront pas être accueillis en cours préparatoire à la rentrée.

Dans de nombreux quartiers

À La Chapelle, quartier classé lui aussi en ZEP, ça n'allait pas mieux. À l'école élémentaire Torcy, les classes de CP étaient à 28 élèves au lieu de 25. Ailleurs, le sureffectif n'était évi-

té qu'en transformant en salles de classe des salles de musique, de dessin ou de bibliothèque, ou en envoyant des élèves dans d'autres quartiers, ou encore en refusant des inscriptions en maternelle.

Aux Abbesses, au printemps 1995, les parents de l'école Houdon occupent par roulement le bureau du directeur : les prévisions d'effectifs laissent penser qu'on devra à la rentrée prochaine transformer ledit bureau directorial en salle de classe ! Et qu'une trentaine d'élèves devront être transférés dans une autre école, à Foyatier, où on les installera dans la salle de bibliothèque.

Même problème du côté des collèges. En 1994 commence la construction d'un nouveau collège rue Boinod, dans le quartier Simplon, qui doit ouvrir en septembre 1995 avec douze classes. D'ores et déjà cela s'avère insuffisant, mais Claude Goasguen déclare que dans le 18e il y a bien assez de places en collège, pas question d'en construire un autre.

Dans d'autres quartiers, où la construction d'immeubles neufs est prévue (Moskova, sud des Grandes Carrières...), le besoin d'écoles supplémentaires se fait également sentir.

Miracle à La Chapelle : un collège !

Les années 90 auront été marquées par les luttes pour obtenir la création d'écoles et de collèges.

Aux élections municipales de 1995, la majorité au conseil d'arrondissement du 18e passe à gauche. Daniel Vaillant, devenu maire du 18e, annonce un "plan d'urgence" pour les écoles. Mais ce n'est pas lui qui tient les cordons de la bourse : à l'Hôtel de Ville, Jean Tiberi a succé-

Plus de collèges pour les handicapés

Il y avait dans le 18e deux collèges publics spécialisés pour des enfants handicapés : le collège Villey, rue Gustave Rouanet, qui accueillait des enfants amblyopes (qui, sans être aveugles, souffraient de graves déficiences de la vue), et le collège de la rue de la Gua-

deloupe destiné aux handicapés moteurs. Ils ont été supprimés tous les deux.

Motif invoqué : la politique de l'Éducation nationale est d'intégrer les enfants handicapés avec les autres enfants dans des écoles "normales". Mais cela suppose que lesdites

écoles "normales" soient équipées à cet effet et les enseignants formés. On peut se demander si c'est bien le cas, à part quelques exceptions.

La plupart des enfants scolarisés dans ces deux collèges sont allés vers des établissements privés.



Mars 1994 : les parents d'élèves de la Goutte d'Or manifestent pour demander une nouvelle école.

dé à Chirac et c'est toujours à coups de pétitions, de manifestations (par exemple, des instituteurs du 18e vont faire classe sur le parvis de l'Hôtel de Ville), d'occupations d'écoles par les parents qu'on arrache peu à peu des concessions.

En attendant, il faut trouver des expédients : préfabriqués rue de Torcy, préfabriqués rue Ernestine, puis rue Léon et rue Budin...

Au début de 1996, on annonce qu'une nouvelle école maternelle sera construite au 61 rue de la Goutte d'Or. En 1997, à la veille des élections législatives, miracle à La Chapelle : Jean-Pierre Pierre-Bloch, candidat de la droite, annonce que la décision de construire un collège dans ce quartier est prise. Claude Goasguen est ainsi désavoué (mais ça ne suffira pas pour que M. Pierre-Bloch soit élu).

En septembre 1998, le Conseil de Paris vote la construction d'une nouvelle école à La Chapelle, place Hébert, à côté du futur collège, et l'ouverture de cinq classes publiques dans les locaux d'une ancienne école privée rue Pajol, permettant la disparition des baraquements préfabriqués de la rue de Torcy. Une nouvelle école maternelle rue Boinod est programmée, puis encore une autre école, polyvalente, 21 rue de la Goutte d'Or.

Une population particulièrement jeune

La population du 18e est en moyenne particulièrement jeune, les enfants sont nombreux. Des besoins supplémentaires en écoles se révèlent sans cesse.

Aux élections municipales de 2001, la municipalité de Paris passe à la gauche. La mairie du 18e a désormais moins de mal à faire accepter ses demandes. Une école maternelle à la Moskova ouvre, ainsi qu'une nouvelle école au 11 rue Pajol, ouverte en 2004. Après

(Suite page 10)

bien des retards, l'école prévue rue Émile Duployé est enfin inscrite au budget, permettant d'envisager la disparition des préfabriqués rue Léon et rue Budin.

La transformation en école de l'ex-bâtiment du Crédit municipal rue Forest est décidée puis réalisée, l'école ouvre en cette rentrée 2005 (voir page 10). La construction de l'école maternelle rue Christiani commencera cet automne, ouverture en 2006. Un nouveau collège est décidé sur les terrains ex-SNCF rue Pajol, ouverture prévue en 2009.

Au total, le paysage scolaire dans notre arrondissement aura formidablement changé durant ces dix ans.

La maternelle à 2 ans toujours pas à l'ordre du jour

Avoir 2 ans à l'école maternelle : est-ce un bien ? un mal ? L'ancien maire du 18^e avant 1995, Roger Chinaud, se déclarait plutôt contre, et il n'était probablement pas le seul : à Paris, la proportion d'enfants de 2 ans admis en maternelle était (et est toujours) inférieure à 10 %, contre près de 40 % au niveau national.

Pour les enfants nés dans une famille relativement cultivée, où il y a des livres, où les parents parlent bien le français et parlent beaucoup à leurs enfants, la maternelle à 2 ans n'apporte pas grand chose. Mais pour les enfants de milieu défavorisé, les statistiques réalisées sur des tests précis prouvent, sans aucun doute possible, que l'entrée en maternelle à 2 ans leur donne de meilleures chances d'avoir, par la suite, une bonne scolarité : un gain de 4,2 points sur l'échelle de mesures adoptée pour les tests en capacité de comprendre et de faire, un gain de 3,6 points en langage.

Bien sûr, on ne peut pas mélanger des tout petits de 2 ans avec des "monstres" de 5 ans. Cela suppose donc des écoles maternelles spécialement adaptées, donc un coût.

C'est peut-être la raison pour laquelle on progresse si peu sur ce point.

Les maîtres d'école du 18^e champions de l'innovation pédagogique

Les initiatives originales pour intéresser les enfants au travail scolaire, leur permettre d'avoir davantage de goût pour l'acquisition des connaissances qui est le but de l'école, ont été innombrables dans les écoles du 18^e au cours de ces dix années. Nous en avons relaté quelques-unes dans *le 18^e du mois*, au fur et à mesure. Citons, au hasard :

- de nombreux journaux d'école ou de collège, quelques-uns d'une remarquable qualité,
- des jardins sur le toit de l'école (maternelle Rouanet) ou dans la cour,
- de très riches bibliothèques d'école,
- des enquêtes d'environnement par les élèves,
- la visite de personnalités compétentes (et passionnées) dans tel ou tel domaine, (exemple : l'académicienne Jacqueline de Romilly à l'école Charles Hermite), ou la visite dans les collèges de professionnels parlant de leur métier,
- la réalisation de pièces de théâtre ou de chansons qu'on enregistre,
- etc., etc.

La bataille annuelle autour des fermetures et ouvertures de classes

Il ne suffit pas d'avoir des locaux scolaires, il faut aussi des enseignants pour y enseigner. Les locaux, cela dépend de la municipalité de Paris. Les enseignants, cela dépend de l'Éducation nationale, qui se livre chaque année à des calculs savants pour savoir où il y aura davantage d'élèves et où il y en aura moins. Au printemps, le rectorat annonce ses premières prévisions pour la rentrée de septembre.

Mais la calculette ne peut pas tout régler. Il y a aussi les réalités du terrain, que les enseignants et les parents connaissent de plus près que l'administration.

Il y a les écoles qui ne veulent pas qu'on leur supprime une classe : même si le nombre d'élèves a un peu baissé au total, la suppression d'une classe signifie, arithmétiquement, un peu plus d'élèves dans chacune des classes qui sont maintenues. Et il y a les écoles qui estiment avoir besoin d'une classe supplémentaire et qui ne l'ont pas obtenue.

Les décisions définitives sont prises en juin. Mais chacun sait que ceux qui ont le mieux fait entendre leur voix au printemps, au moment des premières prévisions, sont ceux qui ont le plus de chances d'être écoutés. Ceux qui se taisent ont presque toujours tort.

Aussi, chaque année, au printemps, c'est la bataille. Ça ne



Chaque année, parents et enseignants rivalisent d'imagination pour attirer l'attention sur leurs revendications. Ici, en 2004, à l'école du 7 rue Championnet, les maîtres ont fait classe (durant un quart d'heure, le temps d'une photo) sur le trottoir.

manque jamais. Au total, les enseignants et parents des écoles primaires du 18^e ne se battent probablement pas trop mal : ils obtiennent assez souvent que l'administration revienne sur ses premières estimations.

Dans les collèges

Il n'en est pas de même dans les collèges, où l'on ne calcule pas en nombre d'enseignants mais en nombre d'heures, où l'Éducation nationale semble beaucoup moins prête à céder, et où parfois les chefs d'établissement se rangent dans le camp du

rectorat plutôt que dans celui des enseignants et des parents.

Ceux du collège Yvonne Le Tac, pour ne citer que celui-là, ont dû en 2004, malgré une action persévérante et percutante, constater qu'ils n'avaient rien obtenu et que, notamment, les heures de cours correspondant à des disciplines pratiquées par un nombre restreint d'élèves ont été supprimées. Or ces disciplines peu pratiquées attirent les bons élèves. Les supprimer, c'est inciter ces bons élèves à aller s'inscrire ailleurs. C'est mettre en œuvre une politique de ségrégation scolaire.

L'école rue Forest est ouverte



La construction de plusieurs ensembles immobiliers importants dans la partie sud des Grandes-Carrières rendait indispensable une nouvelle école. Le lieu choisi a été l'ancien bâtiment du Crédit municipal, rue Forest, inoccupé depuis longtemps. L'école est prévue pour dix classes. Elle ouvre en cette rentrée 2005.

De l'ancien bâtiment, on

n'a gardé que la façade, et on l'a surélevée de deux étages, d'une allure très différente (couleur rougeâtre au-dessus de la façade de belles pierres claires). Le lieu en effet n'abritera pas seulement l'école, mais aussi, dans les deux étages supérieurs et dans un petit bâtiment à l'arrière, une résidence pour étudiants qui devrait être livrée prochainement.

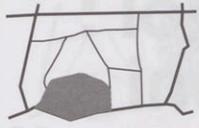
Problème non résolu : la ségrégation scolaire

Théoriquement, les enfants doivent aller à l'école dans le secteur où ils habitent. Dans la réalité, il en va autrement. Dans un quartier comme la Goutte d'Or, où la population est mixte, avec une forte proportion d'immigrés mais pas seulement, les écoles ne le sont pas. Les familles ayant un niveau économique ou culturel un peu plus élevé s'efforcent par tous les moyens d'éviter que leurs enfants aillent dans les écoles publiques du quartier : en louant une chambre dans un autre quartier de façon à y avoir une domiciliation, en demandant une dérogation, en inscrivant leurs enfants à l'école privée, etc.

Résultat : dans certaines écoles publiques du quartier, on trouve plus de 90 % d'enfants d'immigrés, ce qui ne correspond pas du tout à la population du quartier. Et ce qui incite encore plus certaines familles à inscrire leurs enfants ailleurs.

On ne peut pas reprocher à ces parents le souhait de mettre leurs enfants dans une école d'un bon niveau. On ne sortira de ce cercle vicieux qu'en donnant à ces écoles des moyens beaucoup plus importants afin qu'elles redeviennent attractives. Le statut des ZEP est à cet égard insuffisant.

Montmartre



PORTRAIT

Boris Fritsch : du vibrato dans les cordes

Dans son atelier montmartrois, il exerce un métier précieux et rare, archetier : ils ne sont que trois cents au monde.

C'est un grand jeune homme qui cache ses yeux clairs derrière de grosses montures noires. Boris Fritsch exerce, à deux pas du théâtre de Galabru et de la rue Lepic, un métier peu commun : archetier. Trois cents bonhommes à peine de son espèce dans le monde. Son atelier est grand comme un mouchoir de poche mais contient les indispensables : un établi, deux petits étaux, et un tour d'horloger pour les pièces rondes. Tout pour fabriquer des archets, pour violons, violoncelles, alto ou contrebasse. S'y ajoute un arsenal de tournevis et marteaux, le tout en miniature.

Les "mèches" qui tendues sur la baguette font vibrer les cordes sont dans un coin : du crin de cheval mongol ou chinois (Boris s'approvisionne en Normandie), de couleur sombre pour les contrebasses, beige et blanche pour tous les autres instruments.

Cinq grammes et demi

«Une mèche de violon pèse cinq grammes et demi environ, et il faut compter le double pour la contrebasse», précise l'artisan.

Dans un coin de l'atelier, une contrebasse justement, car Boris est aussi musicien. Les archets, il les fabrique avec un bois rare venu de la côte nord-est du Brésil, le pernambouc, et il fait partie de l'association des archetiers qui a mis en place dans l'État du même nom un projet à grande échelle pour protéger les arbres, reforestation notamment car le per-



Elise Paillancy

nambouc fut un temps menacé et il fut même envisagé d'en interdire l'usage. Au grand dam des archetiers qui, de tout temps, du moins pour les archets modernes qui sont nés en 1780, fabriquent leur archet en bois exotique, pernambouc ou bois d'amourette.

Des mots d'amour

Boris a évidemment des mots d'amour pour ces archets : «C'est un outil de travail bien entendu mais aussi un médium... Car un musicien c'est un artisan, un sportif et un artiste. Autant dire qu'il sent physiquement son archet, et sait le son qu'il veut produire.»

Oui, mais comment devient-on archetier ? «Le père d'un de mes copains d'enfance était luthier. J'ai eu envie de suivre ses pas, mais bien sûr sans savoir exactement de quoi il retournait. J'ai commencé à étudier le métier en classe de seconde jusqu'à l'équivalent d'un bac plus deux à Mirécourt près de Nancy. J'y ai appris à fabriquer des violons, des contrebasses, des violoncelles, etc.»

«En sortant, j'ai mis beaucoup d'énergie à apprendre à jouer de la contrebasse dans des conservatoires à Paris. J'ai cacheté un moment comme tous les jeunes musiciens. Puis j'ai fait une formation d'archetier chez Jean-François Raffin qui est installé rue de Rome à Paris.»

Un archet représente près de trois semaines de travail, «parfois un mois», précise Boris, mais là, c'est trop, et coûte entre 2500 et 3000 €. «Ce n'est pas très rentable financièrement, mais si je voulais gagner plus, je travaillerais plus vite donc moins bien

ou alors je vendrais plus cher. Ce qui m'intéresse c'est d'arriver au plus haut niveau possible. Je ne suis pas du tout dans une démarche économique pure et dure.»

Une centaine de musiciens

Désormais, Boris a une clientèle d'une centaine de musiciens qui viennent changer leurs mèches (les pros en changent tous les trois mois) et quelques brise baguette qui ont besoin de faire restaurer leur archet. Son plaisir vient de son instrument préféré : «Je me suis spécialisé dans les archets de contrebasse, un instrument longtemps un peu méprisé. Je trouve que les contrebassistes jouent de mieux en mieux, travaillent énormément.»

Sa dernière rencontre s'appelle François Rabbath, un compositeur contrebassiste mondialement connu qui franchit la frontière du 9e arrondissement pour les archets de Boris. «C'est un musicien exceptionnel et il m'a permis de faire la connaissance de musiciens étrangers, des américains, des australiens, des canadiens. Du coup, je m'internationalise.»

Consécration affichée dans l'atelier, Boris, lors d'un concours en décembre dernier, présidé par des experts internationaux en instruments et en archet, vient d'obtenir «une mention pour la création contemporaine». Il dit modestement : «C'est une reconnaissance professionnelle qui vient plus vite que je ne pensais.» C'est qu'il n'a que trente-trois ans, l'archetier.

Edith Canestrier.

Atelier : 1 rue de l'armée d'Orient. Tél. : au 01 42 58 74 11.

Pétition pour sauver la "dent creuse" de la place Saint-Pierre

Une pétition, lancée à l'initiative des Verts du 18e, circule depuis cet été à Montmartre en faveur de la sauvegarde d'une "dent creuse", du petit bâtiment d'un étage situé au 17 place Saint-Pierre qui doit être démolie pour faire place à un immeuble moderne de six étages.

La pétition, signée, indique ses auteurs, par plusieurs centaines de Montmartrois, demande au maire de Paris de revenir sur sa décision d'accorder le permis de construire au promoteur du projet. Les auteurs du texte s'élèvent contre l'érection d'un tel immeuble, au pied du square Louise Michel, en plein cœur de la zone touristique et historique de Montmartre. Ils se déclarent déterminés à sauvegarder le patrimoine architectural de la ville et ils affirment que «ce n'est pas le rôle d'une municipalité progressiste et écologiste de favoriser la spéculation immobilière et la densification d'un quartier déjà très peuplé et fréquenté par des millions de touristes.»

L'histoire du plombage de la dent creuse (voir le 18e du mois de mai 2005) remonte à 2003 quand une première demande de permis de construire fut déposée. Elle ne fut pas ratifiée par la Ville malgré un avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France, de l'Inspection des carrières, et du maire du 18e, Daniel Vaillant, obligatoirement consultés. Le promoteur a procédé par deux fois à des modifications de ses plans et déposé une nouvelle demande fin 2004. Celle-ci a été accordée par le maire de Paris le 10 février 2005.

Les travaux n'ont pas encore commencé mais, sauf éventuels recours en justice, la messe semble dite place Saint-Pierre et un nouvel immeuble de pierre, métal et verre devrait remplacer la petite bâtisse typique du vieux Montmartre. ■

Jean Cathelin ("L'Iris-Espace") est mort

Beaucoup d'habitants de notre arrondissement connaissent Jean Cathelin, qui est mort le 6 août, à 78 ans, «dans le calme et sans souffrances» nous dit sa sœur, d'un cancer généralisé. À ses obsèques, le 11 août au cimetière de Montmartre, Bertrand Delanoë avait personnellement apporté une gerbe, non pas en tant que maire de Paris mais en tant qu'ami.

Jean Cathelin était très impliqué dans la vie culturelle de Montmartre. Auteur de nombreux ouvrages, de traductions de romans et essais anglais ou américains, de plus de cent préfaces pour des expositions ou catalogues de musées et galeries d'art, d'articles pour des revues, etc., il avait en 1990 créé sa propre revue, *L'Iris-Espace*, que recevaient nombre d'habitants du 18e, et dont il a réussi à éditer, bien que très malade, l'ultime numéro (n° 85) peu de temps avant sa mort. ■

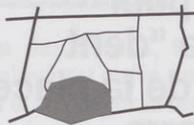
A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



MitogeA
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Montmartre



“Quartier vert” Montmartre : un troisième projet, peut-être le bon

Cette fois, ça pourrait bien être la bonne. Auparavant, deux projets d'aménagement de la Butte Montmartre en “quartier vert” avaient déjà été abandonnés, l'un en raison des oppositions de nombreux habitants (notamment ceux de la rue Germain-Pilon), l'autre à cause du refus des pompiers - qui ont évidemment leur mot à dire puisqu'il s'agit essentiellement de modifier la circulation. Un troisième projet, présenté au conseil de quartier Montmartre à la veille du départ en vacances et approuvé cette fois à une nette majorité (11 pour, 6 contre), a l'accord des pompiers.

Reste un problème à résoudre : le projet suppose une modification du trajet du Montmartrobus. Des discussions sont en cours avec la RATP et divers partenaires concernés (par exemple la maison de retraite située rue des Martyrs) afin de décider un nouveau trajet acceptable par tous. Nous reviendrons sur ce projet en détail dans notre prochain numéro. Principales modifications par rapport aux projets précédents :

- La rue des Abbesses serait mise en sens unique dans le sens *ouest-est* (en partant de la rue Lepic et jusqu'à la rue d'Orsel). L'idée de la barrer en son milieu, évoquée naguère, est complètement abandonnée.

- La portion de la rue Joseph-de-Maistre située entre la rue Lepic et la rue Caulaincourt serait également en sens unique, mais en sens oppo-

sé, *est-ouest*. Le but est d'empêcher la “circulation de transit” : aucun automobiliste ne pourrait plus, venant de la place Clichy par la rue Caulaincourt, se trouver un “itinéraire malin” par les Abbesses.

- La rue Tourlaque serait en sens unique *ouest-est*. Un passage réservé uniquement aux pompiers serait créé rue Lepic, dans le sens nord-sud, entre Tourlaque et Abbesses.

- La rue des Martyrs serait en sens unique *sud-nord* dans la portion située entre les boulevards et la rue Yvonne-Le-Tac, et en sens unique *nord-sud* dans la petite portion située tout en haut (entre Yvonne-Le-Tac et La Vieuville.)

Les “pour” et les “contre”

La majorité des associations de la Butte est favorable à ce projet. Parmi les opposants, notamment : *Paris-Montmartre* ou la *Commanderie du Clos-Montmartre* (présidée par Gilles Guillet).

Les commerçants sont divisés. Les uns, avec Thierry Campion, l'actuel président de l'*Association des commerçants Lepic-Abbesses*, semblent pencher vers l'acceptation. D'autres, avec Michel Langlois (ancien président de l'*Association des commerçants Lepic-Abbesses*) et Pascal Barillon (président de l'association des boulangers du 18e) s'y opposent et font circuler une pétition qui évoque notamment la question du Montmartrobus.

La Fête des Vendanges : les 8 et 9 octobre

Deuxième week-end d'octobre : ce sera la Fête des Vendanges à Montmartre, avec le défilé traditionnel samedi 8 octobre après-midi. (Autrefois, ça se passait le premier week-end d'octobre, mais maintenant, les “Nuits blanches” se sont emparé de ce premier week-end, reléguant les Vendanges à la semaine suivante.)

Le parrain de la Fête cette année est Nagui, et la marraine la chanteuse Chimène Badi, vedette elle aussi du petit écran.

Les bouteilles de vin du Clos Montmartre issues de la récolte 2004, sont mises en vente cette année sous le nom de “cuvée Mistinguett” (voir notre numéro de juillet-août 2005).

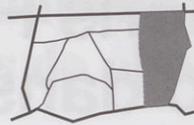
Le concours pour l'affiche des Vendanges a été remporté par Jean

Giroux. C'est ainsi la troisième fois que ce peintre, qui habite le 18e, réalise l'affiche.

Portes ouvertes d'artistes

Le même week-end, toujours selon la tradition, des artistes de Montmartre, peintres, sculpteurs, relieurs d'art, photographes, participeront à des “Portes ouvertes”, organisées par l'association *Arkifuse*. Ils seront cette année trente-deux artistes, plus deux galeries, à présenter des œuvres, dans plus de vingt lieux. Vernissages le vendredi soir dans les ateliers, ouverture des expositions au public samedi 8 et dimanche 9 octobre de 14 h à 20 h. Nous en donnerons une liste dans notre prochain numéro, en même temps que le programme complet de la Fête. ■

Chapelle



Halle Pajol : Regazzoni est toujours là

La CEPA (Coordination espace Pajol) menace de “prendre des initiatives” dès septembre pour obtenir son départ.

Noël Monier



Derrière le grillage, les sculptures de Regazzoni sous leurs bâches en plastique.

Sur le terre-plein devant la grande halle Pajol, fin août, les sculptures géantes de Carlos Regazzoni sont recouvertes de housses en plastique, afin de les protéger des travaux qui commencent. Mais leur déménagement n'est toujours pas à l'ordre du jour. Regazzoni n'a pas accepté pour le moment les propositions de la Ville de Paris pour sa réinstallation ailleurs, il occupe toujours son atelier dans la halle et les négociations piétinent.

Les travaux de réaménagement des terrains Pajol devaient commencer début juillet par des injections de béton, afin de consolider le sous-sol, que des sondages ont révélé fragile à certains endroits. La centrale à béton devait être installée là où justement se trouvent les sculptures. En fait, elle a bien été installée cet été, mais ailleurs, au nord du terrain, et les injections ont pris du retard. Elles sont en cours.

«Rabelaisien»

Regazzoni a des défenseurs acharnés : le thème du créateur en butte à une administration bornée trouve toujours de l'écho. En témoigne, par exemple, le reporter-photographe Cyril Cavalié qui depuis plusieurs mois est installé à Pajol pour y effectuer un reportage de longue haleine sur le sculpteur. Dans un courrier qu'il nous a adressé, il dit que le projet de réaménagement des terrains Pajol mis au point par la mairie de Paris «semble ignorer l'œuvre de Regazzoni».

«Une œuvre pourtant colossale, écrit-il, à la mesure d'un personnage rabelaisien, constituée de plus de 2 500 sculptures fabriquées à partir de matériaux ferroviaires... Certains visiteurs parlent d'un “musée fantastique”, d'autres d'une “chambre d'enfant habitée par un géant”. (...) *Le bestiaire, les avions grandeur nature et toutes les installations d'une ima-*

gination folle créés par Carlos Regazzoni émerveillent chaque jour des dizaines de personnes, venues spontanément apporter aide et soutien à celui que beaucoup considèrent comme un génie.»

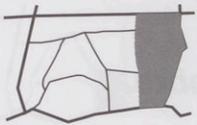
«Inquiets»

Cependant beaucoup d'associations d'habitants du quartier ne voient pas les choses sous le même angle. Personne ne conteste le talent de Regazzoni, mais ces associations voudraient bien que le réaménagement des terrains Pajol entre enfin dans les faits. Ces terrains et ces bâtiments, la SNCF a cessé de les utiliser depuis très longtemps. Leur réutilisation fait l'objet de débats depuis douze ans et un projet définitif a été approuvé il y a deux ans après une très longue concertation.

La CEPA (“Coordination espace Pajol”), qui regroupe des associations et des personnalités du quartier, a envoyé au maire du 18e, Daniel Vaillant, un courrier où on lit notamment :

«Le 30 juin, toutes les personnes occupant la halle Pajol et les bâtiments des messageries devaient avoir quitté les lieux. Ce n'est pas le cas, notamment pour M. Carlos Regazzoni. Les riverains sont inquiets de cette situation risquant, si elle perdure, d'empêcher le bon déroulement des opérations d'aménagement selon le calendrier prévu.»

«Face à ce constat, la CEPA souhaite connaître les dispositions que la Ville compte prendre... Dans l'hypothèse d'une occupation des lieux par l'artiste argentin au delà du 1er septembre, la CEPA demande que les conséquences sur les opérations prévues soient tirées. Elle se réserve à cette date, en fonction de la situation sur le terrain, de prendre les initiatives qu'il conviendra pour la défense de l'aménagement du site Pajol.» ■



L'agression contre le Centre d'éducation du Sinaï : attentat antisémite ou "bêtise de gamins" inconscients ?

Trois jeunes habitant le quartier ont été arrêtés, accusés d'avoir lancé des bouteilles d'acide chlorhydrique dans la cour et les locaux du Centre.

Samedi 23 juillet, à 15 h 30, trois bouteilles remplies d'acide chlorhydrique explosaient au Centre d'éducation du Sinaï, au 2-6 rue Tristan-Tzara : deux dans la cour où jouaient des enfants et une dans une salle utilisée comme lieu de prière, où se trouvaient des parents d'élèves. Pas de blessés mais grand choc pour les personnes présentes, pour toute la communauté juive et pour l'opinion.

Le lendemain un adolescent de 15 ans était arrêté, et le lundi deux autres, âgés de 17 ans, tous trois habitant le quartier. Ils ont été déférés le lundi soir, mis en examen pour «tentative de dégradation volontaire en raison de l'appartenance à une religion, violences volontaires aggravées, fabrication et détention d'engins explosifs ou incendiaires» puis remis en liberté le mardi soir sous contrôle judiciaire, contre l'avis du parquet qui a fait appel.

Dès le dimanche, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait condamné «fermement» l'attentat et le lundi, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, se rendait sur place, rencontrait le directeur du Centre, le rabbin Joseph Pevzner, et il appelait à «la tolérance zéro» contre tout acte de racisme ou d'antisémitisme.

Attentat raciste ou "bêtise de gamins" comme le disent les avocats des trois jeunes gens, affirmant qu'ils



Lors de la visite du ministre de l'Intérieur au Centre du Sinaï, le 25 juillet. De gauche à droite : Nicolas Sarkozy, Michel Lacasse, qui représentait la municipalité du 18e, et le rabbin Pevzner.

avaient joué juste avant à faire exploser des engins similaires dans un parking proche ? C'est, de toutes façons, inexcusable. Les conséquences pour les enfants qui jouaient dans la cour auraient pu être très graves.

Des polémiques

Cela peut aussi contribuer à raviver des tensions dans le quartier, où l'implantation du Centre du Sinaï n'a pas toujours fait l'unanimité.

Certains taxent le Centre, vaste

ensemble comprenant une crèche, une école primaire, deux collèges (un pour garçons, un pour filles), un lycée et un centre de loisirs, d'être issu du courant Loubavitch, mouvance religieuse qu'on a souvent qualifiée d'intégriste.

Joseph Pevzner s'en défend : «Nous ne sommes pas intégristes mais plutôt traditionalistes. Notre centre est ouvert sur tous les courants de la communauté, les activités religieuses n'y sont pas obliga-

toires, nos élèves ne sont pas tous juifs et notre projet pédagogique est radicalement différent du projet Loubavitch», avait-il souligné il y a quelques années.

Les familles juives proches du Centre du Sinaï sont très nombreuses à habiter le quartier. Certains parmi les autres habitants reprochent à cette communauté d'avoir un comportement très fermé¹ vis-à-vis du reste du quartier.

Condamnation unanime

Chaque année, quand le conseil d'arrondissement du 18e est consulté sur les subventions que le Centre reçoit de la Ville de Paris pour sa crèche et son centre de loisirs, il y a un débat, parfois houleux. À chaque fois, les élus PC et Verts votent contre, estimant que le Centre du Sinaï, quoi qu'en disent ses responsables, ne fonctionne pas de manière à pouvoir accueillir des enfants sans distinction d'appartenance religieuse – ce qui est pourtant la condition pour pouvoir bénéficier de subventions publiques. Les élus PS du 18e ont tantôt voté pour les subventions, tantôt se sont abstenus.

Cependant, malgré ces polémiques, la condamnation morale de l'acte des trois jeunes a été unanime.

Marie-Pierre Larrivé

1. Voir le 18e du mois, décembre 1997.

Démarrage prometteur de "l'Accueil Torcy"

Un lieu d'accueil et de soutien ouvert, 10 rue de Torcy, aux collégiens du 18e arrondissement en rupture ou en voie de déscolarisation.

La veille éducative dans le 18e, c'est parti. Et plutôt bien selon la coordonnatrice Lita Arnaud. «Nous avons l'adhésion de l'ensemble des partenaires», lance-t-elle avec optimisme.

Depuis neuf mois, élus, intervenants éducatifs et sociaux, professionnels de l'insertion et de la santé se mobilisent. Ayant pour objectif de prévenir les situations d'échec, il est question de proposer à des jeunes en voie de rupture avec l'école des solutions éducatives et d'insertion. Surtout si leur parcours scolaire est interrompu, notamment à la suite d'un renvoi temporaire.

C'est donc pour limiter les coupures dans la scolarisation que l'Accueil Torcy est né. Situé, com-

me les bureaux de Lita Arnaud, 10 rue de Torcy, ce lieu dépend de l'Institut de formation d'animateurs de collectivité (IFAC) et de la Direction de la prévention et de la protection. Les locaux ayant été prêtés par la Direction des affaires scolaires.

Huit collégiens au plus

L'Accueil Torcy s'occupe d'au plus huit collégiens ou collégiennes de l'un des douze collèges du 18e, pour une semaine maximum. Sophie Louradour explique que cet espace est réservé aux seuls élèves en voie de déscolarisation. «Les autres, ceux qui sont exclus de l'école pour une durée plus longue ou ceux en rupture avec le système scolaire, sont dirigés vers le centre Patay dans le

13e ou alors ils sont malheureusement perdus de vue», ajoute la jeune référente éducative de l'accueil.

Huit collégiens au plus

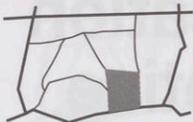
Du coup, grâce à ce nouveau lieu, les collégiens sont encadrés et suivis durant leur période d'exclusion.

Depuis le 9 mai dernier, date de son lancement, une vingtaine de collégiens ont déjà poussé la porte. Certains l'ont même fait à plusieurs reprises. La majorité sont des garçons et sont en classe de 6e. Ils sont pris en charge de 10 h à 16 h par trois autres intervenants. Ces derniers les aident à faire les devoirs fournis par le collège et discutent de leurs comportements à l'école (bagarres, indiscipline, insolence,

intimidation...). Quant aux élèves de 3e, ils sont incités à plancher sur leur avenir dans les locaux du Centre d'information et d'orientation (CIO) situé juste à côté.

D'après Sophie Louradour, les résultats sont positifs. «Les enseignants sont plutôt satisfaits même si tout ne se résout pas en quelques jours, et les parents nous appellent pour nous dire que leurs enfants se comportent mieux à la maison». Et de mentionner avec le sourire : «Deux garçons sont même revenus nous voir, d'abord pour nous dire bonjour, mais ensuite pour travailler.» Ce qui lui fait dire qu'elle aimerait que l'Accueil ouvre de 16 à 18h pour faire du soutien scolaire.

Djimmy Chatelain



Un film sur la Goutte d'Or

«Frontière intérieure», documentaire de Claire Ananos, sort en septembre.

Auteur déjà de deux courts-métrages, la jeune réalisatrice Claire Ananos propose avec son nouveau film, *Frontière intérieure*, «une lecture» du quartier de la Goutte d'Or. Ce documentaire de 63 minutes sera présenté en septembre ou octobre 2005, d'abord «à tous ceux qui ont participé à son élaboration et à sa réalisation», puis à un public plus large, à des dates pas encore connues.

À l'origine, la sortie de ce film était prévue pour le dixième anniversaire, en 2003, de la Salle Saint-Bruno, la maison des associations du quartier, qui a participé à sa production. Retardé en raison de problèmes de financement, le film a changé d'orientation en cours de route. Il s'organise maintenant autour de textes de l'écrivain François Maspéro, lus sur un ton volontairement monocorde par une jeune femme vêtue de rouge («l'étrangère chic» dans un quartier pauvre, explique Claire Ananos) qui déambule dans les rues du quartier.

Pour le reste, le film présente un patchwork de témoignages recueillis auprès de différentes communautés



«Une jeune femme vêtue de rouge qui déambule dans les rues du quartier...»

présentes : une Italienne habitant ici de longue date, une jeune Africaine, un journaliste d'origine algérienne, d'anciens résistants, Henri Coindé, ancien curé de Saint-Bernard, Saïd Bouziri, militant de la Ligue des droits de l'homme, etc.

Un «monde de frontières»

Une difficulté : les textes de François Maspéro¹, qui se présentent comme une sorte de fil conducteur, n'ont aucun rapport direct avec la Goutte d'Or. L'histoire du quartier, sa vie aujourd'hui ne sont que très partiellement évoquées. Sur la trentaine d'interviews recueillies, la réalisatrice n'en a retenu que huit, et les images montrent des rues le plus souvent presque vides, paradoxe pour ce quartier. Même les quelques plans de la Fête de la Goutte d'Or montrent pour l'essentiel un public vu de dos et immobile.

Ici et là, on entend évoquer «ce monde des frontières qui à chacun de nous fait un peu peur», ou poser la question : «Qu'est-ce qu'un pays qui tourne rond ?» On comprend que le film veut favoriser la réflexion sur l'histoire des migrations et la notion de séparation. Mais l'ensemble est un peu disparate, et on se dit que la réalisatrice a «des idées plein la tête» mais que son projet manque un peu de clarté tant du point de vue du contenu que de la forme.

«Tout le monde se parle.»

Certains témoignages cependant sont très intéressants.

Devant une épicerie indienne où elle achète de l'ail parfumé, la pétillante Fily, d'origine malienne, dit son bonheur de vivre à Château-Rouge : ici, c'est «un coin pauvre» du 18^e au regard du «côté riche du quartier de la mairie ou de Montmartre», mais c'est un endroit «où tout le monde se parle». On n'ira guère plus loin sur ce thème.

Une brève séquence évoque l'élection présidentielle de 2002, la présence de Le Pen au second tour. Une jeune Maghrébine affirme que «si c'est Le Pen, nous on prend l'avion».

On voit quelques images d'autres jeunes du quartier qui s'expriment sur ce thème, vite abandonné cependant.

Une séquence évoque la période de l'occupation allemande, le destin tragique de la population juive, la Résistance, avec M. Dazzi, habitant du quartier, et le fils de l'ancien résistant Laurent Chauvet. Puis Farid Aïchoune, journaliste français d'origine algérienne, parle de la

guerre d'indépendance algérienne et ses répercussions à Paris, période qui a marqué son enfance. La réalisatrice consacre à ces périodes deux longues séquences, en mêlant des considérations très générales (à travers notamment les citations de Maspéro) aux réalités particulières du quartier de la Goutte d'Or.

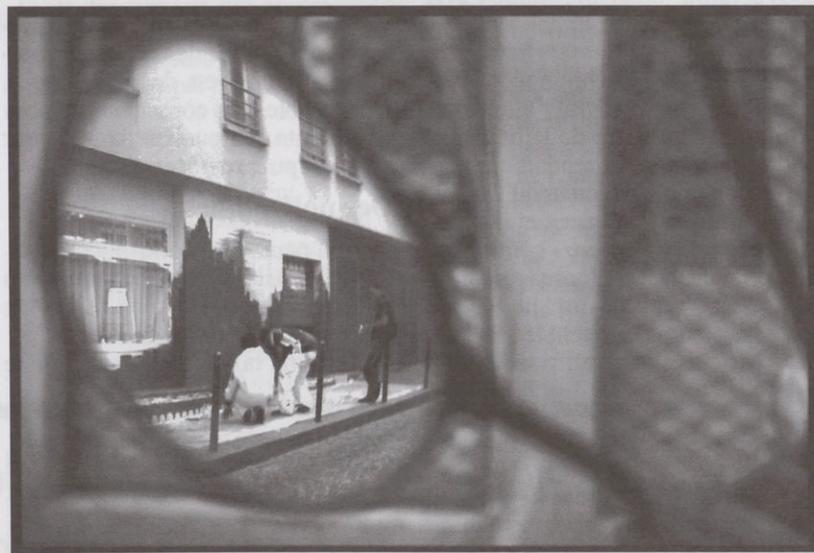
Saïd Bouziri parle de sa grève de

la faim, en 1972, pour obtenir des papiers, et évoque le journal *Sans frontières* qui au début avait son adresse rue Stephenson. L'abbé Coindé, qui présente les années passées à la Goutte d'Or comme «les plus riches» de sa vie, raconte comment il a vécu, en 1996, l'occupation de son église par les sans-papiers, leur expulsion violente par d'énormes forces policières et «le silence indescriptible» qui s'ensuivit.

Jacqueline Gamblin
et René Molino

1. François Maspéro a été, dans les années 60 et 70, un éditeur qui donnait une large place à des auteurs d'extrême-gauche, et le patron d'une librairie très fréquentée située à Saint-Michel et qui joua un grand rôle dans la vie politique du Quartier Latin. Il s'est par la suite consacré à son activité d'écrivain. Il est le fils du grand historien orientaliste Henri Maspéro, arrêté par la Gestapo en 1944 et mort en camp de concentration.

Une fresque pour les vacances



Christian Adnin

Du 18 juillet au 1^{er} août, vingt-deux jeunes de la Goutte d'Or, tous âgés de 12 à 16 ans, ont dessiné et peint une fresque sur la façade du 25 rue Polonceau. Ce projet, conjointement mené par l'association ADOS (*Association pour le dialogue et l'orientation scolaire*) et l'OPAC de Paris, propriétaire de l'immeuble, a permis l'autofinancement d'un camp de vacances à Mimizan dans les Landes pendant le mois d'août.

«La fresque représente une coupe du quartier, un soir d'été, avec le métro aérien, le Sacré-Cœur et les gens aux fenêtres des immeubles», explique Lethys Munzamba, l'animateur du chantier, tout à fait dévoué à laisser les jeunes gens et jeunes filles s'exprimer avec un pinceau. «Tous les participants ont été très assidus aux réunions de préparations et sur le chantier», ajou-

te Sylvain Lopéra, coordinateur d'ADOS. Le résultat, mélange de couleurs ardentes, détonne, évidemment, des autres façades du quartier. Le 25 Polonceau, qui abrite des habitations et une salle polyvalente, n'est plus désormais un pâle immeuble de la fin des années 80, mais le support d'une création loin d'être déplaisante.

Depuis 1987, ADOS propose de l'accompagnement scolaire et des centres de loisirs aux enfants du quartier. L'association organise également des camps : cet été, au total 48 jeunes sont partis en vacances avec ADOS. Comme pour chaque rentrée des classes, l'association recherche de nouveaux bénévoles pour l'accompagnement scolaire. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Sylvain Lopéra au 01 42 54 84 74.

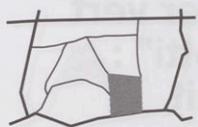
Julien Boudisseau

La cave
de Don Doudine
Marchand de vins
38 rue Myrha

Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50



Goutte d'or



Kangourou fait des petits !

Ouverture d'une crèche Kangourou de vingt-cinq berceaux, boulevard de la Chapelle.



Dans les locaux de la future crèche, en travaux, l'architecte Pascal Ferrer.

Kangourou : bipède ou bien quadrupède de la sphère parisienne septentrionale. Parfaitement ! En l'espèce, les deux "Maisons Kangourou" se situent, par ordre de naissance, la première dans le 17^e arrondissement, au 12 rue Jacquemont, et la seconde dans le 18^e, au 96 boulevard de la Chapelle, dans le quartier de la Goutte d'Or.

Prévue pour la deuxième quinzaine de septembre, l'ouverture de celle-ci aura lieu neuf mois tout juste après l'ouverture de celle-là : plus petite que celle du 17^e, "La Maison Kangourou" du 18^e accueillera, sur 230 m², vingt-cinq enfants de deux mois et demi à trois ans, encadrés par une équipe puéricultrice de huit personnes (dont une directrice, une infirmière, trois auxiliaires, et deux CAP petite-enfance), contre 55 enfants (60 maximum) dans celle du 17^e, veillés par quatorze personnes, sur 600 m²

dont 450 de plain-pied.

On l'a compris : les "Maisons Kangourou" sont des crèches.

Ouverte cinq jours sur sept de 7 h 30 à 19 h, la crèche du boulevard de la Chapelle répond(ra) aux mêmes normes drastiques d'hygiène, de sécurité... et de bon goût, que son aînée : dès l'entrée, un sas à double porte pour que nulle barboteuse n'échappe à la vigilance, les petits casiers de bois, étiquetés au prénom de chacun, Louise, Thomas ou Camille, et ornés du joli label de "La Maison Kangourou", donnent envie de croire à Merlin l'enchanteur, pour retourner en enfance.

Tout a été refait

Prière à l'adulte d'emballoter ses semelles douteuses d'un plastique de salle d'opération, afin de ne pas souiller le sol. Le souci de l'hygiène est évident, aussi bien dans la guillette salle de jeux que dans les pai-

sibles dortoirs, la salle à manger, les coins à langer, les toilettes, la bibliothèque prévue pour les plus grands, qu'au sous-sol où sont situées les cuisines et, ce qui est une véritable intendance, la buanderie.

Car l'effort porte sans doute autant sur ce qui ne se voit pas : la mise en conformité des locaux. Le local de l'actuelle Maison Kangourou de la rue Jacquemont était auparavant une boutique de maillots de bains. Les sous-sols en étaient à peine plus aménagés qu'une cave. Au 96 boulevard de la Chapelle, c'est un bâtiment de l'OPAC, jamais encore habité, qui a été mis aux normes.

Là réside l'explication du montant des subventions publiques octroyées par la Ville de Paris, à 90 % consacrées à l'habilitation des locaux : 1,2 million d'euros pour la rue Jacquemont, 470 000 € (vote du conseil d'arrondissement du 8 mars dernier), pour le boulevard de la Chapelle. Tout, depuis le plancher avec chauffage volontairement par le sol, jusqu'au plafond insonorisé, a été refait. Dans cet univers de bois, les poignées de porte sont toutes rivées hors de la portée des enfants !

C'est dans la poche !

Dans l'arrondissement voisin, les bambins sont bien lotis : les couches-culottes de chez nous seront logées à la même enseigne. Une différence : le thème de l'arbre, qui donne sa forme au mobilier. On peut apprendre à grimper au baobab !

Les parents, eux, n'ont pas le droit de faire de toboggan, mais ont aussi le loisir de rester le temps d'une semaine, pour apprivoiser ce lieu auquel ils confient leur progéniture. Quant à Didier Sparano, co-fondateur avec Alexandre Hugues, de l'association "La Maison Kangourou", il ne regrette pas son choix : une jolie bifurcation professionnelle, la trentaine et la paternité de deux fistons venues. «*C'est ma femme qui travaille, et moi qui m'occupe des enfants !*» Le tout à titre bénévole, statut associatif oblige ! Le pari reste audacieux : «*une crèche montée par des hommes, c'est encore assez rare...*» Deux hommes et une ribambelle de couffins : pour les inquiets de service, le personnel de puériculture est essentiellement féminin !

À proximité de la flamboyante bibliothèque municipale, pour les plus précoces, "La Maison Kangourou" a droit de cité. Vu de l'extérieur, un filtre avec des arbres recouvre l'immense baie vitrée ; et vu de l'intérieur, c'est drôlement mignon.

Pascale Marcaggi
et Julien Boudisseau

☐ Tél. 01 58 59 02 20.

Boulevard Barbès: travaux en octobre

Les travaux d'aménagement du boulevard Barbès en "espace civilisé", selon l'expression de la municipalité de Paris, commenceront, comme prévu, en octobre 2005. Ils concerneront dans un premier temps la portion de boulevard située entre la rue Ordener et Château-Rouge.

Il s'agit de modifier profondément les espaces de circulation sur cette voie : trottoirs élargis (8 m de chaque côté au lieu de 5 actuellement), mais accueillant une piste cyclable ; sites protégés dans les deux sens pour les bus (d'une largeur de 4,50 m), totalement séparés de la circulation des véhicules privés ; des espaces de stationnement pour livraisons (mais uniquement pour les livraisons) un peu plus nombreux qu'actuellement ; et surtout, **une seule voie de circulation dans chaque sens pour ces véhicules privés.** (Voir le plan dans *Le 18^e du mois* de mai 2004.)

Des principes d'aménagement semblables sont déjà en cours de réalisation depuis des mois sur le boulevard Magenta, ce qui induit d'énormes travaux. Avec comme conséquence des embouteillages formidables, néfastes pour la circulation des automobiles, mais aussi des bus qui empruntent ce boulevard. Les temps d'attente pour le 31, le 56, le 30, le 54, actuellement, dépassent parfois la demi-heure.

La mairie de Paris annonce que les travaux sur le boulevard Magenta seront achevés en mars 2006, avec trois mois d'avance sur le planning prévu, et que dès décembre 2005 les principaux bouchons retardant la circulation auront disparu. Quand ces travaux seront achevés, ce sera un vrai bonheur de circuler en bus sur le boulevard Magenta... mais à ce moment les travaux sur le boulevard Barbès auront pris le relais des difficultés.

Encore un an au moins de patience avant que ces espaces répondent vraiment au qualificatif de "civilisés" tel que l'entend la municipalité !

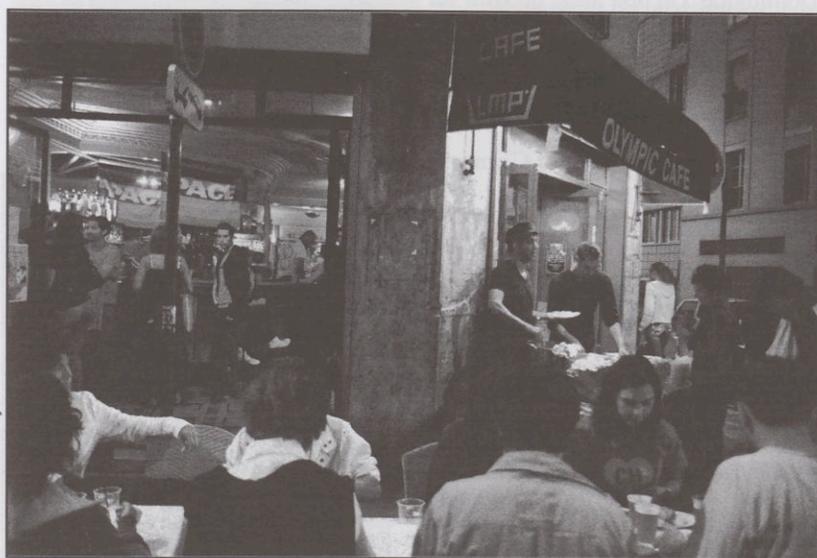
École Christiani : en construction dès septembre

Les travaux de construction de la future école de la rue Christiani commenceront en septembre prochain et devraient durer seize mois. L'ouverture n'est pas annoncée avant la rentrée de septembre 2007.

Ce terrain était naguère occupé par un garage, appartenant à la famille Ouaki, propriétaire de Tati. Après de longues tractations, Fabien Ouaki avait accepté de le vendre à la Ville de Paris. Actuellement, les travaux de démolition du garage sont achevés depuis plusieurs mois, ainsi que la dépollution du sous-sol. Ces travaux ont demandé moins de temps que prévu et le terrain est actuellement en attente de l'arrivée de l'entreprise chargée de la construction.

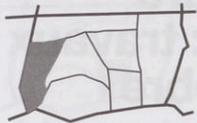
La rue Christiani se situe dans le quartier Barbès, entre la rue de Clignancourt et le boulevard Barbès. ■

Mafé et poulet yassa rue Léon



Poulet yassa à l'Olympic Café, mafé au Lavoir moderne parisien : du 13 juillet au 3 septembre, la rue Léon a abrité le Festival eurafricain, avec des expos (photo et peinture), des concerts, du cinéma. Tous les mercredis soir, tables

et chaises ont fait leur apparition en face de l'Olympic et du LMP pour le très attendu repas en plein air. Les fans de foot, ont même eu droit à la diffusion du match France-Côte d'Ivoire projeté sur un mur de la rue Léon. ■



PORTRAIT *Bergère de France,*
rue Lamarck : à vos aiguilles

400 laines différentes en rayon, et 5000 au catalogue.

Quel habitant du bas de la rue Lamarck ne connaissait pas la boutique de Guy Messalati ? Sur la vitrine, un seul mot, "Tailleur" en grosses lettres bâton attestait de l'activité du propriétaire qui depuis quarante ans maniait le fil et l'aiguille avec dextérité, proposant du sur-mesure à la clientèle du quartier.

Il vient de prendre sa retraite et louer son emplacement. Par le plus grand des hasards, une aiguille peut en cacher une autre avec l'arrivée de l'enseigne *Bergère de France* installée à la place du tailleur.

Façade fraîchement repeinte en bordeaux et rose, et en devanture un échantillonnage joliment présenté de pelotes de laine, de canevas, de broderies, de bobines, d'aiguilles... «*J'ai quatre cents références de fils de laine en rayon. Je peux donner satisfaction à tous ceux qui poussent ma porte*», lâche fièrement Dominique Van Oudenhove, la détaillante.

Les laines de Bar-le-Duc

Dominique réfléchissait depuis plusieurs années à la possibilité de tenir une telle boutique, après avoir travaillé dans le commerce alimentaire et la presse. «*Je voulais tenir un magasin de ce type depuis longtemps. Bergère de France est la dernière filature de laine française. Datant de 1946, l'entreprise commercialisait à l'origine ses produits par correspondance et elle emploie encore cinq cents personnes à Bar-le-Duc en Lorraine*», confie avec enthousiasme et insistance la charmante commerçante.

À l'intérieur du magasin, l'un des murs est tapissé de pelotes chamarrées : pure laine, mohair, polyamide... c'est un véritable patchwork de couleurs. On y trouve aussi bobines de fil d'Écosse ou de coton mercerisé et des aiguilles à tricoter, broder, crocheter de toutes tailles.

L'éclairage a été choisi par Patrick Van, le mari de Dominique : lanternes



Christian Adnin

Dominique Van Oudenhove rêvait de tenir un magasin de ce type.

et halogènes. Aux murs de jolis posters évoquant le travail d'aiguille.

Une clientèle de tous âges. Pour Dominique, il fallait tout faire pour séduire la clientèle et susciter l'envie. «*Vous savez, les femmes tricotent toujours, certaines depuis longtemps, d'autres découvrent, y reviennent, apprennent le crochet ou la broderie. J'ai des clientes de tous les âges*».

Débutantes et confirmées

Françoise, une jeune femme qui redécouvre le tricot : «*je suis heureuse d'avoir trouvé ce magasin. Je reviens au plaisir du tricot et j'ai entraîné deux de mes amies*», dit-elle. De son côté, Hélène, alerte octogénaire glisse : «*Je veux tricoter un pull-over pour mon arrière petite*

fillette. Je suis particulièrement contente de l'ouverture de ce magasin. Je connais la marque et sa qualité depuis longtemps».

Le catalogue de vente par correspondance *Bergère de France* et ses magasins proposent également une collection de deux cent cinquante modèles, renouvelés chaque année, à la disposition des tricoteuses débutantes ou confirmées. On les trouve chez Dominique. On doit aussi pouvoir lui demander d'autres laines, d'autres couleurs que ce dont elle dispose en rayons. La marque possède cinq mille références et garde trois cents tonnes de laine en stock.

Michel Germain

□135 bis rue Lamarck.
tél : 01 42 28 70 59.

**"Quartier vert
Cavallotti" :
c'est fait**

Les travaux d'aménagement du secteur Cavallotti en "quartier vert" auront pris fin avec les derniers travaux de voirie, fin août, rue Forest et rue Capron. Comme dans les autres "quartiers verts" à Paris, l'objectif principal est de restreindre la circulation automobile à l'intérieur d'un périmètre donné, notamment en empêchant la "circulation de transit", en interdisant les "itinéraires malins" que certains automobilistes empruntent à travers les petites rues des quartiers pour éviter les grands axes.

Le "quartier vert" est délimité ici par l'avenue de Clichy, le boulevard de Clichy, le mur du cimetière Montmartre et les rues Ganneron et Étienne-Jodelle.

Principale mesure pour empêcher la circulation de transit : l'inversion de sens d'une portion de la rue Hégésippe-Moreau. Ainsi, les autos qui, depuis le boulevard de Clichy, voudraient gagner le carrefour de La Fourche en passant par les petites rues du quartier afin d'éviter la place Clichy, ne le peuvent plus.

Des trottoirs ont également été élargis, entraînant la suppression de quelques places de stationnement, et quelques arbres de plus plantés.

**Le bureau de poste
Vauvenargues
a rouvert**

Le bureau de poste situé au carrefour des rues Vauvenargues, Darnémont, Lamarck et Montcalm a rouvert le 30 août après neuf mois de fermeture pour travaux. Ces travaux auront duré plus longtemps que prévu : au moment de la fermeture, fin novembre 2004, la direction de la Poste évoquait une possible réouverture "au printemps". Mais on peut espérer que les usagers seront satisfaits des nouveaux aménagements : des locaux neufs et plus vastes, deux distributeurs de timbres, un second distributeur de billets, un distributeur de boissons. ■

Une "marche des valeurs" pour célébrer celles de la laïcité

L'association *Paris Village* et son président Adnan Azzam organisent, du 17 septembre au 1er octobre, une *Marche des valeurs* afin de célébrer la laïcité à l'occasion du centenaire de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. «*Il y a cent ans, il y avait urgence de proclamer la laïcité du pays. Aujourd'hui, il y a urgence de traduire ses valeurs : diversité, égalité des chances, lutte contre les discriminations*», explique-t-il.

Ainsi, l'idée a-t-elle été lancée fin juin lors d'une soirée en plein air rue Championnet, devant le siège de cet-

te association du quartier Guy-Môquet. La marche citoyenne partira de Strasbourg, devant le Parlement européen et se terminera à Paris devant l'Assemblée nationale où les signatures recueillies pendant le trajet seront déposées.

Fin août, une quarantaine de personnes s'étaient déjà engagées pour ce périple en quinze étapes (600 kilomètres en tout) ponctué de prises de parole, de débats et de musique dans les villes traversées. Il devrait y avoir un concert de clôture le 1er octobre sur la place du Tertre.

«*Nous entendons contribuer à raviver le combat citoyen, ressouder notre société et faire vivre les principes de laïcité et de diversité au sein de la République française, montrer que la communauté nationale est constituée de Français de toutes origines et de toutes confessions et que cette diversité est l'une des chances de la France. Ce défi mérite une réflexion nationale et nous demandons que la laïcité et la diversité, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations soient déclarées grande cause nationale de 2006*», déclare le président de *Paris Village*. ■

**Rénovation
tous corps d'état
Dépannage
&
Bricolage**

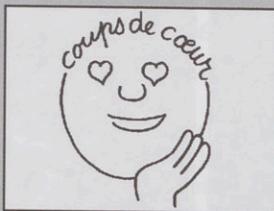
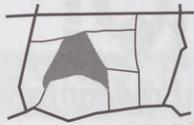
Brico 18^{ème}
06 74 52 23 88

Devis gratuit

21, rue Duhesme, 75 018 Paris

La vie des quartiers

Clignancourt



Un salon de thé 45 rue de Clignancourt

Il y avait, 45 rue de Clignancourt, un bazar-quincaillerie où petits et grands bricoleurs du quartier trouvaient toujours leur bonheur.

Cette caverne d'Ali Baba a disparu. Après quatre mois de travaux ininterrompus, *Shaïnez*, salon de thé oriental, ouvrait ses portes à sa place, le 15 avril dernier.

Ce projet a été monté par deux frères, Khatim et Monder, accompagnés de leurs amis d'enfance Walid et Olivier, qui ont exécuté tous les travaux. Vanessa se charge du suivi administratif et financier. Équipements, accessoires, et décoration ont été chinés à Marrakech dans le Riad Itfoulki (tapis, poufs, tables, théières, narguilés...)

Quitter la rue de Clignancourt pour *Shaïnez*, le dépaysement est assuré. bercé par une musique orientale, de 11 h à 2 h du matin, vous dégustez toutes sortes de thés, de cocktails de jus de fruits accompagnés de pâtisseries (faites par maman) et crêpes à l'orientale, vous terminerez en tirant un narguilé à la pomme, à la réglisse...

Le thé est à 2 €, l'assiette de trois gâteaux à 3,5 €, de dix gâteaux à 9 €, les crêpes orientales sont entre 2,5 et 6,5 €, le narguilé est à 7 €.

Le vendredi une chanteuse libanaise, et le samedi un spectacle de danse du ventre viennent agrémenter les soirées de fin de semaine. **Michel Cyprien**

☐ *Shaïnez* 45 rue de Clignancourt. 01 42 62 36 61.

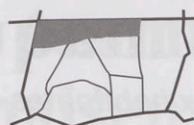
Champion, la petite laine !

Pour ceux qui auraient préféré rester couverts d'une petite laine (de verre) cet été, l'idéal était de faire ses courses au *Champion* du 169 rue Marcadet. Des travaux y étaient effectués et les faux-plafonds éventrés. Le magasin n'a pas fermé pour autant. Ainsi, au-dessus du rayon fruits et légumes (comme par hasard) comme au-dessus des caisses, on voyait pendre des lambeaux noircis et effilochés de laine de verre, prêts à laisser tomber leurs poussières sur choses et gens.

Vision assez apocalyptique, traumatisante aussi. Mais, interrogé par une cliente, fin août, devant des pêches, un vendeur affirmait : «*Tout va bien, mais si vous préférez, prenez un melon*». On est rassuré. ■

La vie des quartiers

Porte Montmartre



Raphaëlle Besse-Desmoulières



Étranges étrangers, les Padox forment cependant une tribu très amicale...

Leur apparence, disgracieuse et pourtant si tendre, déroutent. Avec leurs grosses têtes sans cheveux, leurs yeux comme deux billes et leur grand tour de taille, les Padox ne passent pas inaperçus. Depuis fin août et jusqu'à début septembre, ces drôles de petits bonshommes investissent nos rues. Ils s'installent à la terrasse des cafés, entrent dans les commerces,

embrassent les promeneurs. Ils sortent leurs mouchoirs à carreaux, nettoient les vitres des voitures, dansent le long des lignes blanches.

Un talkie-walkie à la main, Dominique Houdart, l'un des créateurs de ces étranges personnages, les guide dans la jungle urbaine. «*Padox, c'est vous et moi, c'est Guignol, Tintin, le Gros Dégueulasse, Bidochon et Gaston*», explique-t-il tout en leur demandant de traverser la rue trois par trois.

Retour du Brésil

Sous leurs gros masques, grâce à une oreillette, la dizaine de bénévoles – élèves en théâtre, animateurs et habitants du quartier – écoutent les indications avant de s'exécuter. «*Le but est de créer un décalage, une réflexion sur l'autre, sur l'accueil de l'étranger, sur le racisme*», ajoute Dominique Houdart.

Apparu il y a treize ans comme personnage unique, Padox est devenu une famille qui compte aujourd'hui une quarantaine de membres toujours amateurs. Famille que la compagnie de théâtre Houdart-Heuclin a emmenée faire le tour du monde, de la Pologne à la Norvège en passant par le Bré-

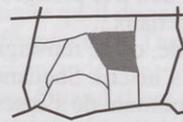
sil dont ils reviennent à peine.

Dans la rue, les passants s'arrêtent, interloqués. «*C'est quoi ?*», entend-on. «*C'est vachement bien ! Si vous aviez été là pendant mes vacances, ça aurait été plus drôle !*», s'exclame une dame. Un peu plus loin, un petit garçon semble effrayé. Dominique Houdart lui prend la main et l'approche de la tête d'un Padox pour le caresser. Le petit garçon se laisse faire et peu à peu, il apprivoise la créature avant de l'entraîner dans sa danse. Pas de doute, le message est passé.

Leur passage dans le 18e se clôturera vendredi 2 septembre à 20 h 30 par un spectacle donné sous le chapiteau Larue et Cie (62 rue René Binet, au fond de la ruelle), sur la musique des *Quatre saisons* de Vivaldi. Entrée libre.

Raphaëlle Besse-Desmoulières

Simplon



Méto Simplon : réouverture le 3 décembre

Samedi 6 août, à 16 h 45, les pompiers étaient appelés pour un incendie dans le métro, station Simplon. Le feu avait pris sous un wagon d'une rame à quai, en raison d'un court-circuit. Il avait gagné une autre rame allant en sens contraire. Deux cents pompiers en venaient rapidement à bout, mais une épaisse nappe de fumée s'était répandue, à travers le tunnel, jusqu'à Marcadet-Poissonniers et même Château-Rouge. Dix-neuf personnes légèrement intoxiquées, dont sept à Marcadet, ont dû recevoir des soins à l'hôpital. Il n'y a eu aucun autre blessé.

La RATP indique que le dernier accident de ce type datait de 1937.

Les travaux nécessaires pour la remise en état des quais après l'incendie exigeaient une fermeture de deux semaines environ. Or, par ailleurs, des travaux de rénovation des accès et des quais étaient déjà en cours et allaient exiger de toute façon une fermeture complète à partir du 1er septembre. La RATP a donc préféré ne pas rouvrir la station dans l'immédiat. Les rames de métro passent donc actuellement à Simplon sans s'y arrêter.

La réouverture est annoncée pour le 3 décembre. ■

Semaine malgache à la Porte Montmartre jusqu'au 3 septembre

Ça commençait le 27 août par un marché artisanal malgache et un repas de quartier sur le mail Binet et ça dure jusqu'au 3 septembre : Madagascar est à la Porte Montmartre, au Petit Ney, au centre d'animation, au chapiteau Larue et Cie. Exposition de photos et poésies, cinéma (le film *AnganoS AnganoS nouvelles de Madagascar*), contes, lectures en présence des écrivains, ateliers de découverte de la culture malgache

(danse, musique, arts plastiques), toute la semaine est consacrée à la rencontre avec la grande île de l'océan Indien.

Clôture le samedi 3 sous le chapiteau avec : à 17 h, présentation du travail des ateliers ; à 18 h, musique (participation libre) ; et à 19 h repas malgache (payant).

☐ Renseignements : Le Petit Ney, 10 av. de la Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.

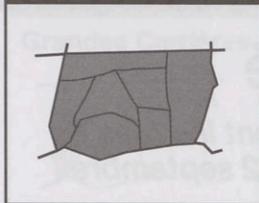
Une association de gymnastique volontaire

Une forte sédentarité limite l'espérance de vie et peut être à la source de maux tels qu'arthrose, ostéoporose, troubles cardiovasculaires... Une activité physique choisie volontairement permet d'y faire face. C'est ce qu'affirme l'association de *Gymnastique volontaire* qui vient de se créer dans le quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt (adhérente à la *Fédération française d'éduca-*

tion physique et gymnastique volontaire) et qui, à partir du 6 septembre, propose ses cours, pour adultes de tous âges.

Ceux-ci ont lieu à la salle Sainte-Hélène, 6 rue Esclalong, le mardi de 9 h à 10 h, de 10 h à 11 h et de 19 h à 20 h, le jeudi de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h, et le samedi de 11 h 30 à 12 h 30.

☐ Rens. : 01 46 27 58 34.



18^e

CULTURE

Isabelle et Fabienne, d'un maquis l'autre

Toutes deux habitantes du 18e, elles se sont rencontrées pour la première fois cet été pour un stage de théâtre en Haute-Corse.

10 septembre : Forum du temps libre et des loisirs

Samedi 10 septembre, la rentrée scolaire sera passée déjà depuis plus d'une semaine - et déjà faudra-t-il penser aux loisirs de ces chers enfants. Le *Forum du temps libre et des loisirs* qui se tient ce jour-là, de 10 h à 17 h, dans le hall central de la mairie du 18e est justement là pour cela.

Une cinquantaine de stands seront à pied d'oeuvre pour ce rendez-vous annuel destiné à choisir les activités du mercredi ou du samedi. Toutes les associations sportives ou culturelles de l'arrondissement comme les centres de loisirs y présenteront leurs cours de chant ou de théâtre, leurs ateliers d'écriture, de dessin ou de marionnettes, leurs initiations au foot, au basket, à la plongée ou aux arts martiaux...

On regarde, on se renseigne, on choisit, on s'inscrit. Sachant que c'est "le" moment de s'inscrire et que plus tard, il sera peut-être trop tard, les familles viennent nombreuses, très nombreuses, ce jour-là, à la mairie.

L'an dernier, il y avait foule. Peut-être serait-il judicieux de venir de bonne heure pour éviter la cohue et être certain de trouver activité à son pied (à sa main) lors du forum 2005.

Athlétisme : fin de saison brillante pour Championnet- sports

Brillante fin de saison pour la section d'athlétisme de Championnet-sports, dont quatre représentants se sont distingués aux championnats de France jeunes, fin juillet au stade Charléty.

Au poids cadets, Steve Blaszkiewicz a remporté la médaille d'argent avec un jet de 16,04 m. Au 800 mètres juniors, Amaël Gaudin-Winer a également décroché la médaille d'argent. Julien Baccand s'est classé huitième au 10 kilomètres marche juniors et Frédéric Bon a été quatrième au 400 mètres haies, améliorant son record personnel d'une seconde (55''72).

En octobre, lors des championnats de France jeunes par équipes, Championnet-sports espère de nouveaux bons résultats et même un podium. ■

Elles se ressemblent un peu, Isabelle et Fabienne. Elles ont un parcours semblable. L'une, toute jeune retraitée, fut documentaliste dans un journal économique, l'autre est maquettiste dans un hebdo culturel. Toutes deux passionnées de théâtre, elles étaient montées sur les planches aux alentours de leurs vingt printemps puis le métier, la famille, les enfants... Elles avaient abandonné et n'ont repris le goût de la scène que voici quelques années, suivant des cours et participant à des jeunes troupes d'amateurs éclairés.

Isabelle Drouin-Sabatier habite rue du Département et Fabienne Bussaglia rue Joseph-de-Maistre. Toutefois, ces deux enfants du 18e ne s'étaient jamais rencontrées avant cet été et c'est dans un autre "maquis" que le nôtre qu'elles se sont trouvées, sous les chênes et les châtaigniers multicentenaires de la verte vallée du Ghjusani, en Haute-Corse, participant aux *Rencontres internationales de théâtre* qu'y organise depuis huit ans le comédien Robin Renucci.

Dans quatre petits villages

Originaire du Ghjusani, revenu y installer sa résidence principale, Robin Renucci a réussi ce pari un peu fou : lancer dans les quatre petits villages de cette vallée enclavée entre les hauteurs enneigées du Monte Cinto et les sèches collines de haute Balagne, dans quatre villages (Olimi Cappella, Pioggiola, Mausoleo et Vallica) qui ne totalisent pas trois cents habitants en hiver et où les téléphones mobiles ont la bonne idée de ne pas passer, des *Rencontres internationales de théâtre*.

Elles rassemblent quelque cent cinquante fondus de théâtre, amateurs, étudiants, enseignants, apprentis professionnels, jeunes pros et pros confirmés, venus de partout, de France comme de Serbie, du Mexique, d'Italie, de Roumanie ou de République centra-africaine.

Une quinzaine de spectacles

Du début juillet à la mi-août, tout ce monde communie dans la même passion. Plus de trois semaines de stage intensif, d'apprentissage et de perfectionnement des techniques théâtrales, puis une semaine non moins intensive de spectacles (une quinzaine en tout) montés sur place et joués en plein air dans les villages, dans les champs et les bois, devant des "salles" combles, la fraîcheur du soir parfois et les chardons toujours ne modérant en rien les ardeurs.

Cent cinquante participants (en comptant les animateurs) dont quatre-



Photos Noël Monier

• Ci-dessus : Sur une scène en plein air, la pièce d'Ionesco *Jacques ou la soumission*. Les visages d'Isabelle et Fabienne, masqués, sont parmi ceux qui apparaissent à l'arrière-plan. • Ci-contre : Les mêmes, sans masque...



vingt-quatre stagiaires allant de 17 ans à quatre fois plus. Isabelle et Fabienne en faisaient partie.

Isabelle Drouin-Sabatier est une récidiviste, déjà stagiaire des Rencontres 2004. Bénévole à *Accueil Goutte d'Or* (AGO) où elle tient la permanence sociale et fait office d'écrivain public, elle est membre depuis dix ans d'une association théâtrale intitulée *Atelier Premier acte* fondée au départ par des élèves et des parents d'élèves du lycée Jules-Ferry où ses enfants étaient aussi la costumière de la troupe.

Elle raconte comment elle est venue dans ce Ghjusani qui l'a éblouie. « J'avais vu un article sur l'Aria (l'association qui gère les Rencontres) mais j'hésitais car cinq semaines, c'est impossible quand on travaille. Puis, j'ai pris ma retraite - maintenant je ne fais plus que ce qui me plaît et c'est génial - et l'an dernier, je me suis lancée dans l'aventure. J'ai tant aimé que cette année j'ai redoublé ma classe. C'est très astreignant, épuisant même, mais j'adore, je m'éclate, je suis comme dans une bulle », déclare Isabelle qui aimerait « tripler ma classe si c'est autorisé ».

Cette année, elle a choisi de jouer dans *Jacques ou la soumission* de Ionesco et dans un spectacle interactif, conçu pour l'occasion, *Bestiaire en promenade*, où les acteurs entraînent les spectateurs dans une déambulation ponctuée de stations où ils interprètent poèmes et saynètes animalières.

Le "confort" des tentes

Fabienne Bussaglia (son nom est d'origine italienne mais une plage corse près de Porto porte son nom, elle a pris la photo qui le prouve) a, elle aussi, joué dans la pièce de Ionesco, puis dans *Kroum l'ectoplasme* de l'Israélien Hanokh Levin.

Suivant des cours depuis deux ans aux *Ateliers de l'ouest* dont les locaux se trouvent juste au-dessus du Cinéma des cinéastes, elle y a rencontré l'an dernier un des intervenants de l'Aria qui lui a parlé des Rencontres.

« Du théâtre, mais aussi une entreprise d'éducation populaire, un temps de partage, l'apprentissage pour les uns et la transmission par les autres, une hétérogénéité enrichissante, une expérience différente, c'était exactement ce que je recherchais et me voilà donc ici, ayant bloqué tous mes congés en une fois une seule. Je suis ravie. C'est très dur mais c'est jouissif », dit-elle, évoquant les longues journées de travail sans relâche de 7 h du matin à plus de minuit et plaisantant sur « le confort modeste » des tentes abritant les stagiaires.

Vivre et créer ensemble

Fabienne se félicite également d'avoir pu « fréquenter des textes généreux, humains, de haute qualité littéraire », d'avoir rencontré des gens « eux aussi généreux, humains et de qualité » et d'avoir pu « participer à cette utopie : vivre ensemble et créer ensemble ».

Isabelle et Fabienne ont beaucoup appris. Elle se promettent bien de le mettre en pratique de retour à Paris et d'en faire profiter leurs amis théâtraux. Pour Fabienne Bussaglia, c'est aussi le retour vers la compagnie "Les Epinettes" dont elle fait partie et dont le siège social est même chez elle, une toute jeune compagnie créée en mai dernier et qui a déjà monté "Inventaires" de Philippe Minyana, qu'elle va jouer à l'automne au Festival du théâtre amateur de Paris et qu'elle devrait également pouvoir jouer, en novembre ou décembre prochain, à l'hôpital Bretonneau.

Marie-Pierre Larrivé

Il y a cent ans, la séparation de l'Église et de l'État (6)

De la tourmente des inventaires à l'apaisement dans la Grande guerre

Dans les articles précédents, nous avons raconté dans quel contexte politique s'étaient déroulées les batailles entre cléricaux et anticléricaux qui avaient abouti à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État et comment les choses s'étaient passées jusque là dans le 18^e arrondissement.

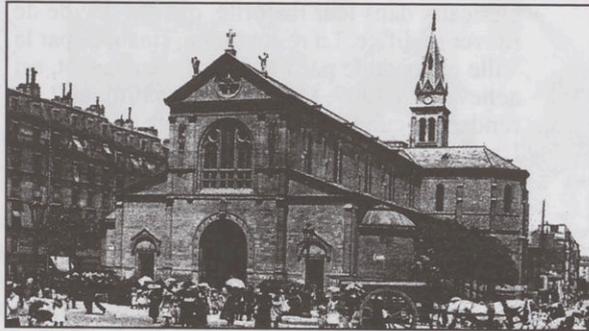
Voici où en sont les choses au début de l'année 1906 : la loi de séparation des Églises et de l'État a été officiellement promulguée en décembre 1905. Il faut maintenant l'appliquer. Les protestants et les juifs sont d'accord avec cette loi. Pour la religion catholique, qui auparavant était juridiquement privilégiée en vertu du Concordat, c'est beaucoup plus compliqué.

L'article 4 concerne la "dévolution" des biens de l'Église catholique, c'est-à-dire des bâtiments (églises, immeubles des séminaires et des évêchés...) et de leur contenu. Il stipule que ces biens sont propriété des communes pour ce qui concerne les biens paroissiaux, ou des départements pour ce qui concerne les cathédrales, les sièges des évêchés, les bâtiments des séminaires – mais il stipule aussi que les bâtiments et objets servant au culte resteront affectés au culte, gratuitement. La loi invite donc les catholiques à créer, au plus tard en décembre 1906, des "associations culturelles" auxquelles sera confiée la gestion des églises et des objets qui s'y trouvent.

Une polémique a surgi : il existe, disaient les évêques et les députés de droite qui les défendaient, le risque que certaines de ces "associations culturelles" se séparent de l'Église. Pour les apaiser, Aristide Briand, rapporteur de la loi, a rédigé dans son petit logement de la rue d'Orsel, puis fait adopter par les députés une nouvelle formulation : ces associations culturelles devront se conformer « aux règles générales du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice ».

Y compris dans les tabernacles

Une partie des catholiques et des évêques français estime cela acceptable et se déclare pour la soumission à la loi. Mais c'est le pape Pie X qui tranche, et Pie X n'est pas précisément un progressiste. Il ordonne aux catho-



L'église Notre-Dame de Clignancourt au début du XX^e siècle.

liques français de s'opposer à la nouvelle loi et de refuser de former les "associations culturelles". Il prend ainsi, consciemment, le risque de voir les catholiques français privés de leurs lieux de culte et contraints de célébrer la messe et les sacrements dans la précarité, peut-être la clandestinité. La tension est à son comble.

Première étape dans l'application de la loi : il va falloir faire "l'inventaire" des biens dont il est question. Un décret du 29 décembre 1905 charge les fonctionnaires des Domaines de l'établir, et recommande la conciliation : l'inventaire doit être établi en coopération avec les prêtres et prendre note de leurs remarques. Mais une circulaire du 2 janvier 1906, rédigée par un haut fonctionnaire du ministère des Finances sans que le ministre des Cultes en ait été averti, ordonne à ceux qui seront chargés de l'inventaire d'effectuer des recherches approfondies, y compris en ouvrant les tabernacles où sont conservées les hosties consacrées. C'est à l'évidence une provocation.

Et tout de suite ça se passe mal. Dans beaucoup d'endroits, notamment dans les régions comme le Nord, la Bretagne, les pays de Loire où l'Église est puissante, curés et fidèles s'opposent par la force aux inventaires. Les préfets doivent faire intervenir la police et souvent

même l'armée pour permettre aux fonctionnaires chargés de l'inventaire de pénétrer dans les églises. Il y a des bagarres. Il y a même un mort, dans le Nord, tué par un gendarme.

De nombreux officiers chargés de commander l'intervention des troupes contre les fidèles catholiques démissionnent de l'armée, invoquant des raisons de conscience.

Tout cela provoque tellement de trouble que le ministre Rouvier doit démissionner en mars 1906. Un nouveau gouvernement dirigé par Sarrien le remplace, dans lequel Aristide Briand est ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et Georges Clemenceau ministre de l'Intérieur. Ces deux hommes, qui tous deux ont habité le 18^e (Clemenceau en a même été maire et député), auront la charge de faire appliquer la loi de séparation.

En chantant des cantiques

Comment les choses se passent-elles à Paris et dans le 18^e ? L'archevêque de Paris, le cardinal Richard, est un homme âgé et c'est un pacifique. La consigne qu'il donne à son clergé est d'éviter les affrontements. Dans *la Semaine religieuse*, il recommande « une attitude passive mais correcte ». Quand il est expulsé du bâtiment de l'archevêché (qui, n'étant pas un lieu de culte, n'est pas laissé à l'usage de l'Église catholique), une foule de fidèles, certains en larmes, escortent la voiture à chevaux dans laquelle il a pris place, de son ancien domicile au nouveau – mais cela se déroule sans aucun incident.

Une partie des fidèles ne l'entend pas de cette oreille, notamment l'extrême-droite de l'Action française. Charles Maurras, le leader de l'Action française, partisan d'un régime autoritaire, royaliste, nationaliste à outrance, antisémite, se définit lui-même comme "un athée catholique". Pour lui et pour beaucoup de ses partisans, la religion n'est rien d'autre qu'un outil de l'ordre. Leur objectif, c'est « d'abattre la gueuse », la République. Ils n'ont rien à faire des consignes de l'archevêque.

Deux églises parisiennes sont les lieux qu'ils choisissent pour l'affrontement, toutes deux situées dans les quartiers riches du 7^e arrondissement : Sainte-Clotilde et Saint-Pierre-du-Gros-Cailou. À Sainte-Clotilde, deux mille manifestants, dont beaucoup sont membres de l'Action française, se sont enfermés dans l'église et ont dressé des barricades de chaises. Certains sont armés de gourdins. Le curé a vainement tenté de les en empêcher, il démissionnera en signe de protestation.

Après des heures de siège par la police, le préfet de police Lépine fait appel à l'armée pour donner l'assaut. Sous les yeux de dizaines de journalistes, les gardes républicains casqués brisent les portes à coups de hache. La bagarre est très violente, il y a des dizaines de blessés dans les deux camps. L'écho dans l'opinion publique est immense. La même scène se répé-

(Suite en page 20)

La loi affecte aux communes et aux départements tous les biens de l'Église.



L'église Sainte-Clotilde à Paris (7^e) après l'assaut donné par l'armée contre les deux mille personnes qui l'occupaient. Au fond, les gardes républicains.

Un tas de chaises entassées, reste de la barricade qu'avaient dressée les occupants.

Au premier plan, le préfet de police Lépine.



Cette caricature, évoquant les "inventaires", est parue en 1906 dans un journal catholique.

tera à l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou¹.

Et dans le 18^e ? Notre arrondissement est alors partagé entre quatre paroisses. À Montmartre (église Saint-Jean, place des Abbesses), à Clignancourt et, semble-t-il, à la Goutte d'Or (église Saint-Bernard), pas de violence lorsque les fonctionnaires chargés de l'inventaire se présentent.

Le curé de Notre-Dame-de-Clignancourt, l'église face à la mairie, dès qu'il est informé de la date de passage des fonctionnaires, réunit ses fidèles dans l'église, les fait asseoir, et lit en chaire le texte d'une protestation solennelle dans lequel il proclame sa volonté d'obéir au pape et donc de ne pas collaborer, qualifie de "spoliation" la prise de possession légale de l'église par la Ville de Paris et invite les personnes présentes à prier. Et pendant que les fonctionnaires, registre en main, font leur travail, les fidèles entonnent des cantiques.

À Saint-Denis-de-la-Chapelle, ça ne se passe pas aussi bien. Une poignée de fidèles tente d'empêcher l'inventaire, la police doit intervenir, il y a une brève bagarre. Un certain Claude Couprie, arrêté lors de l'échauffourée et présenté comme "docteur en droit", sera condamné à huit jours de prison.

D'autres soucis en tête

Le gouvernement Sarrien dure très peu de temps. En octobre 1906, Clemenceau devient président du Conseil, tout en conservant le ministère de l'Intérieur. Aristide Briand reste à l'Instruction publique et aux Cultes. Les deux hommes ne s'aiment pas (Clemenceau d'ailleurs n'aime pas grand monde), mais ils ont les mêmes idées sur les rapports avec l'Église : le 12 décembre 1906, une circulaire signée des deux met fin aux inventaires et invite les préfets à maintenir les églises ouvertes. Une série de décrets permettra l'exercice libre du culte même en l'absence d'associations culturelles.

Clemenceau ne tient pas à voir se prolonger ce conflit, car il a d'autres soucis en tête : cette période de fin 1906 et début 1907 est très tendue sur le terrain social, les grèves succèdent aux grèves (entre autres, dans le 18^e, sur le chantier de creusement du métro). Clemenceau réagit durement en envoyant l'armée contre les gré-

1. Le curé de St-Pierre-du-Gros-Cailou, pourtant hostile à l'action des occupants de l'église, sera condamné à huit jours de prison avec sursis. Un de ses vicaires d'alors, l'abbé Loutil, plus connu comme éditorialiste au journal La Croix sous le pseudonyme de Pierre l'Ermite, sera plus tard curé de St-Jean-de-Montmartre.

vistes (cette fois, aucun officier ne démissionne) et en emprisonnant un certain nombre de dirigeants syndicaux.

Le coup de force de l'abbé Patureau

Dans le 18^e, deux problèmes ne sont pas réglés : l'avenir de l'église Saint-Pierre et le cas du Sacré-Cœur.

Saint-Pierre, au sommet de la Butte, est la plus vieille église de Paris, en si mauvais état que l'archevêque a décidé de ne plus y célébrer le culte. (Voir le 18^e du mois de mai et de juin 2005). Ce sont les conseillers municipaux parisiens, anticléricaux dans leur majorité, qui ont décidé de sauver l'édifice. La restauration, financée par la Ville et conduite par l'architecte Sauvageot, est achevée en 1907. Que faire du bâtiment ? Le rendre au culte ou le transformer en musée ? L'archevêque n'est pas demandeur, car la paroisse de Montmartre a ailleurs une nouvelle église, Saint-Jean aux Abbesses.

Un prêtre, l'abbé Patureau (une rue de Montmartre porte son nom) va forcer la décision. Sans l'accord de l'archevêque et alors que l'église n'est plus "consacrée", il force les portes et célèbre la messe à l'intérieur. L'archevêque hésite, puis cède. Il décide la création d'une paroisse de plus, dont il nomme l'abbé Patureau curé. La municipalité s'incline. Toutefois, l'église St-Pierre est, comme les autres églises parisiennes existant avant 1905, propriété de la Ville.

Pour le Sacré-Cœur en revanche, il y a un litige juridique : la basilique n'a pas été construite avec l'argent de l'État mais grâce à une souscription. Oui, mais la Chambre des députés (où en 1873 la majorité était de droite) avait déclaré cette souscription "d'utilité publique" et accordé la garantie finan-

cière de l'État. De procès en procès, il faudra attendre 1933 pour que finalement soit trouvé un accord : le Sacré-Cœur devient officiellement propriété du département.

En 1907, une autre paroisse a été créée dans le 18^e : ce qui était autrefois la chapelle d'un petit hôpital tenu par des religieuses est devenu l'église Ste-Geneviève-des-Grandes-Carières, sans qu'aucune autorité publique y fasse objection.

"L'Union sacrée" pour la guerre

À partir de 1907, c'est donc l'apaisement. Mais pour que le conflit soit définitivement effacé, il faudra attendre la guerre de 14-18. Dans la grande coalition de "l'Union sacrée", catholiques et anticléricaux se réconcilient. C'est à ce moment qu'on rétablit les aumôneries dans tous les lieux où des gens sont enfermés – casernes, hôpitaux, prisons, internats des lycées...

Sitôt la guerre terminée, des aménagements à la loi permettront d'avoir des "associations culturelles" dépendant structurellement des évêques, et non plus paroisse par paroisse. On ne voit plus de processions interdites – restant entendu que leurs organisateurs doivent respecter les mêmes règles que les organisateurs de n'importe quelle autre manifestation sur la voie publique.

Le conflit entre cléricaux et anticléricaux rebondira à plusieurs moments, notamment à propos des écoles privées. Et le débat sur la laïcité est loin d'être définitivement terminé, on l'a vu tout récemment, cette fois à propos de l'islam. Mais ces affrontements n'ont plus jamais atteint le degré de virulence des trente-cinq premières années de la III^e République. On peut bien dire qu'en fin de compte et quoi qu'on en ait pu en penser à l'époque, la loi de 1905 a été une loi de liberté de conscience et de paix civique.

Noël Monier

La longue carrière d'Aristide Briand après la séparation

Lorsque s'ouvre, en mars 1905, le débat sur la loi de séparation des Églises et de l'État, Aristide Briand est député socialiste – mais classé comme "socialiste indépendant", car il n'appartient à aucun des petits partis socialistes du moment.

Cependant, l'idée de l'unification des socialistes progresse et une "commission d'unification" regroupant les divers courants a été créée en novembre 1904. Briand en faisait partie, avec Jaurès et quelques autres.

Du 23 au 25 avril 1905 se tient à Paris, dans la salle du Globe, boulevard de Strasbourg, le congrès d'unification qui crée le Parti socialiste SFIO (*Section française de l'Internationale ouvrière*), dont Jean Jaurès apparaît comme le principal leader.

Briand, bien qu'il soit considéré comme proche politiquement de Jaurès (tous deux sont des socialistes "modérés"), ne participe pas au congrès. Celui-ci se tient, il est vrai, au milieu de l'examen de la loi de séparation par les députés, et beaucoup pensent que Briand, rapporteur du projet, est trop occupé.

Mais ce n'est pas la vraie raison : Briand n'adhérera jamais à la SFIO. Il a commencé une évolution qui le mènera de plus en



Briand en 1930, au ministère des Affaires étrangères.

plus loin des socialistes.

Ceux-ci, jusqu'en 1914, refusent par principe toute participation à un gouvernement "bourgeois". Briand, lui, ne refuse pas : dès 1906, il est ministre de l'Instruction publique et des Cultes (ce qui comporte aussi la tutelle des grands musées, des théâtres nationaux, etc., car à l'époque il n'existe pas de ministère de la Culture). En 1909, il devient président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement.

Sa vie privée évolue aussi. Il abandonne le petit logement de la rue d'Orsel dans le 18^e pour les dorures des palais ministériels, les tenues bohèmes qu'il portait volontiers pour le col dur et la jaquette. Il rompt définitivement avec Jeanne son ancienne maîtresse, trop proche des anarchistes, et entame bientôt une liaison avec une jeune et jolie actrice de la Comédie-française dont il facilitera la carrière.

De 1906 à sa mort en 1932, il sera trente fois ministre, le plus souvent des Affaires étrangères, et onze fois président du Conseil.

Dans les années 1920, il se taille une réputation de "pèlerin de la paix". Il soutient la Société des nations (préfiguration de l'ONU), il fait adopter en 1929 par 57 pays un traité qu'on baptise "pacte Briand-Kellogg" (Kellogg est ministre des Affaires étrangères des États-Unis) par lequel ces États déclarent renoncer à la guerre comme moyen de régler les problèmes internationaux. En 1930, il lance l'idée d'une fédération des nations européennes.

On sait ce qu'il est advenu, hélas, de ces espoirs. Un an après la mort de Briand, Adolf Hitler devenait en 1933 chancelier de l'Allemagne. ■

Dubout au sommet du Musée de l'érotisme pour une exposition du centenaire

• Jusqu'en décembre, Albert Dubout, et aussi Barbe, Eric Provoost, Reinaldo.

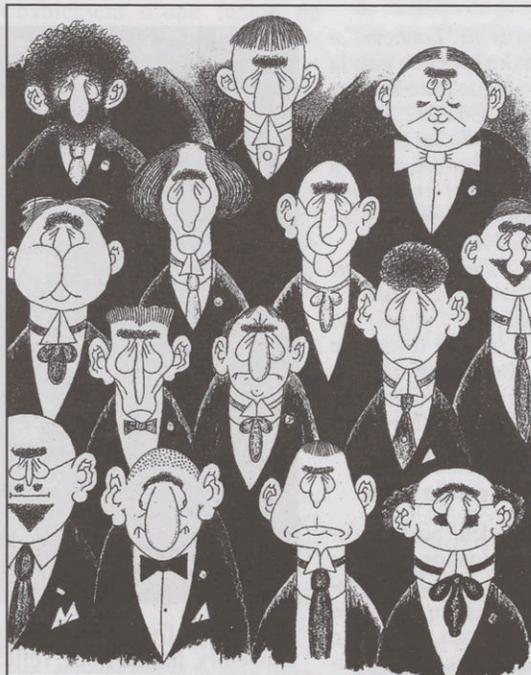
De grosses dondons s'ébattant en toute nudité, des maigres aussi, de rares nymphettes mais également des messieurs "bien", nus, ventrus, velus, laids à pleurer, qui jouent ensemble la bête à deux, trois ou quatre dos, sans oublier quelques bêtes animaux et un certain nombre de carottes : toute la truculence d'Albert Dubout s'expose jusqu'en décembre au sommet du Musée de l'érotisme.

Le musée du boulevard de Clichy lui offre tout son cinquième et dernier étage pour une exposition célébrant le centenaire de la naissance du prolifique dessinateur (1905-1976) et présente une centaine de dessins de sa veine érotique, salace et cruelle. On y voit d'abord un autoportrait à la pipe regardant d'un air indulgent une aquarelle accrochée en face, datée de 1921, où le jeune Albert se laissait déjà aller à des penchants orgiaques.

Puis ce sont ses dessins de la maturité : une série "culinaire" montrant comment on peut accommoder à toutes les sauces la grenouille, des illustrations réalisées pour des livres tels que *Justine*, le *Kama Soutra* ou *Chansons de corps de garde*, des dessins épurés ou fourmillant de détails comme, par exemple, pour cette description de la ruée sauvage vers une maison close, la veille de la fermeture législative des dites maisons.

Dessinateur, illustrateur et peintre

Le musée, qui déjà en 1999 avait accueilli Dubout, célèbre donc avec pompe le centenaire d'un humoriste à l'allégresse méchante, choisissant, bien sûr, son côté lubrique mais ne faisant pas oublier que Dubout, ce n'était pas seulement un dessinateur humoriste ne craignant pas le grotesque le plus caricatural – le couple formé d'une énorme dame et d'un tout petit monsieur maigrichon, qu'il plaçait dans beaucoup de ses dessins, fut célèbre dans les années 40 et 50 –, mais aus-



Les obsédés, un des dessins de Dubout exposés.

si l'illustrateur de 80 ouvrages, l'auteur de 27 albums de son cru témoignant souvent d'une rare finesse graphique (voir par exemple son album sur les chats) et de quelque 70 peintures à l'huile et autant d'affiches de cinéma (Pagnol entre autres)...

Parallèlement, de juin à décembre aussi, le musée accueille, au quatrième étage, trois autres artistes: le dessinateur André Barbe, le peintre Eric Provoost et le sculpteur sur bois Reinaldo : érotisme coquin et narquois.

Marie-Pierre Larrivé

□ 72 boulevard de Clichy.
Ouvert tous les jours de 10 h à 02 h. Entrée 7 €. Tél. 01 42 58 28 73.

La nouvelle grande exposition
de la Halle Saint-Pierre

Images de l'inconscient et Arthur Bispo do Rosario

Du 12 septembre au 19 février

Dans le cadre de l'année du Brésil en France, la Halle Saint-Pierre présente une image de "l'art brut" de ce pays. L'exposition s'articule autour d'une sélection d'œuvres provenant de deux musées importants d'art brut brésilien : le musée des images de l'inconscient, issu du travail du psychiatre Nise de Silveira qui a donné la possibilité aux schizophrènes de dessiner, peindre ou sculpter dans une totale liberté pour pouvoir accéder plus facilement à leur univers intérieur, et le musée Arthur Bispo do Rosario, du nom du peintre atteint de schizophrénie paranoïde dont l'œuvre n'a été reconnue qu'après sa mort. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

C. C.

□ 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.
Tous les jours de 10h à 18h.

Relance de la "Foire aux croûtes"

place Constantin Pecqueur, les 8 et 9 octobre

L'association Maquis'Art, créée en 2004, veut relancer l'historique "Foire aux croûtes" que les fondateurs de la Commune libre de Montmartre organisaient dans les années 20 sur la place Constantin Pecqueur. 80 exposants, peintres et photographes, sont attendus. Contact : Alexandre.Fauchon@tarkett.com



"Comme on fait son lit, on se couche", de François Crabit, crayons de couleur et pastel. (Galerie Eonnet-Dupuy.)

■ **Galerie Eonnet-Dupuy** : • Du 6 au 11 septembre, des bois flottés peints, de **Béatrice Dalties-Labourdette**. • Du 14 septembre au 4 octobre, **François Crabit**. (3 rue Tholozé. 01 42 51 01 20.)

■ **Galerie Art's Factory** : Du 4 au 30 septembre, **Daniel Johnston**, musicien pop célèbre et dessinateur, figure de la scène "alternative" nord-américaine. Ses images, défilés obsessionnels de Captain America, Casper le fantôme et autres blondes californiennes aux prises avec des forces maléfiques, évoquent une mythologie qui dépasse le cadre individuel pour symboliser la schizophrénie de la société états-unienne. (48 rue d'Orsel. 01 55 28 13 50.)

■ **Restaurant "Drôle d'endroit pour une rencontre"** : **David Chaveau** et ses peintures "pop urbain". «Il s'inspire des objets qui croisent sa vie, ampoules, Marvels, coupures de journaux, etc.» (46 rue Caulaincourt. 01 42 55 14 25.)

■ **Au Joy's** (ancien cabaret occupé par des artistes, 42 bld de Clichy) : • Du 5 au 12 septembre, **Zoë Bornot**. • Du 12 au 19, **Konny Steдинг**.

Galerie la Rotonde" Les vagues de Claude Lefort

• Du 3 au 30 septembre.

Claude Lefort est graphiste quand il travaille pour gagner de l'argent, un brillant et rigoureux graphiste qui met son talent lucide et sa gouaille au service d'entreprises, de maisons d'édition, d'événements culturels (comme le Festival de musique contemporaine d'Angers, le Théâtre de Caen), etc. Il est musicien de jazz pour son plaisir, pianiste, on l'entend souvent au *Petit Journal*. Et puis il a son jardin secret : la peinture.

De sa tanière du Cap Fréhel, il apporte à la galerie La Rotonde, sous le titre général *Surf Casting*, une étonnante série de tableaux presque abstraits évoquant l'écroulement des vagues. On les



entend mugir dans les rouges sonores, et les cris des mouettes dans les jaunes aigus, et on sent l'odeur du large et le vent.

□ 28 rue Eugène Carrière.
01 42 23 83 10.
Du mardi au samedi de 15 h à 19 h 30.

Au Théâtre ouvert

Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas, d'Imre Kertész

● Mise en scène de Joël Jouanneau. Interprété par Jean-Quentin Châtelain.
Du 22 septembre au 22 octobre.

Imre Kertész, juif hongrois né en 1929, a été déporté à Auschwitz en 1944 à l'âge de 15 ans. S'il est libéré à la fin de la guerre, c'est loin d'être une victoire pour lui : «On ne survit jamais aux camps. Ils sont là pour toujours. Pour survivre, il fallait traverser l'enfer.»

Journaliste en 1948, il est licencié deux ans plus tard lorsque le quotidien pour lequel il travaille devient un organe du parti communiste, lequel, on le sait, mettra fin à toute velléité de contestation hongroise en 1956. Il écrit alors des pièces de théâtre et traduit en hongrois des auteurs de langue allemande, cette langue qu'il veut considérer comme «la langue des penseurs, pas des bourreaux». Parmi les plus connus, il traduit Freud, Nietzsche, Hofmannsthal, Roth, Schnitzler...

Le bonheur dans les camps

Son livre *Être sans destin* qu'il a mis quinze ans à écrire et qui paraît enfin en Hongrie en 1975, fait scandale pour ces mots : «Les camps, ce n'était pas l'enfer.»

Il s'en explique : «Le paradoxe fait partie du mythe de l'Holocauste. Quand le narrateur parle du bonheur, le lecteur ne peut penser une seule seconde qu'il puisse s'agir du bonheur que lui, lecteur, peut connaître. Mais une certaine forme de bonheur existait dans les camps, oui : quand nous ressentions la chaleur d'un rayon de soleil, lorsqu'une aube magnifique se levait sur le camp... C'était un bonheur végétatif : obtenir la permission de rester allongé, ou de manger, ne pas se sentir affamé, ne pas être battu, être saisi par le souvenir d'une belle journée à la maison... À chaque fois que ce système, fondé sur la destruction de l'individu, marquait une

pause, je ressentais du "bonheur".»

Il faudra attendre le dégel, puis la chute du mur, pour que Imre Kertész soit lu en Occident. En 2002, l'Académie royale de Suède lui décerne le Prix Nobel de littérature, dédié à «une œuvre qui dresse l'expérience fragile de l'individu contre l'arbitraire barbare de l'histoire».

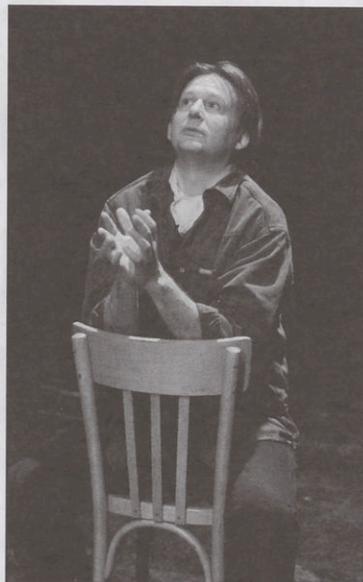
Être sans destin s'inscrit dans une trilogie avec deux autres romans, *Refus* et *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas*. C'est ce troisième volet que le Théâtre ouvert, qui n'a pas pour accoutumée de mettre en scène des œuvres confortables, présente à nouveau cet automne.

«Le Mal, principe de vie»

Atteint dans sa judéité par le nazisme, le personnage, dont on ignore le nom, est marqué du sceau de la négativité. Il refuse de prendre pied dans le monde et scande son texte d'un "non" anaphorique. Pas de propriétés, pas de femme, pas de Dieu, pas d'amour, et surtout pas d'enfant... cet être énigmatique pour qui il prononce le *Kaddish* (l'oraison funèbre des juifs). Qu'il s'agisse de l'enfant des camps qu'il a été lui-même ou de sa descendance virtuelle, le personnage construit une véritable métaphysique de la négativité comme condition de l'homme : «Mon travail n'est fondamentalement rien d'autre que de creuser, continuer et finir de creuser cette tombe.»

L'auteur ne dit-il pas d'ailleurs lui-même que «le Mal est le principe de l'existence» et que «ce qui est véritablement irrationnel, qui n'a pas d'explication, ce n'est pas le Mal, mais le Bien ?»

Dans une mise en scène sobre où le clair-obscur et la gestuelle restreinte mettent en valeur le caractère tragique du texte, le locuteur de



Jean-Julien Kraemer

Kaddish se livre à un soliloque où souvenirs, impressions, réflexions, rêves d'un être d'une lucidité dépressive se succèdent sans ordre apparent, se mêlent, s'entrecroisent, se répètent. Les différentes strates de l'être se superposent ; le temps semble condensé dans l'immédiateté de la parole.

L'adaptation au théâtre redonne au texte la fluidité de ses longues phrases complexes et enchevêtrées qui traduisent à la fois la confusion de la conscience et la fugacité de pensée. Et la conscience nue, à la fois subjective et universelle, de cet être écorché est loin de mettre le spectateur à l'aise. Pour Kertész, «il faut que les mots aient un effet, qu'ils entrent dans la chair».

Cendrine Chevrier

□ 4 bis cité Véron (à côté du Moulin-Rouge). 01 42 62 59 49.
Rencontre avec l'équipe du spectacle le 27 septembre.

Au Théâtre des Abbesses

William Burroughs surpris

en possession du *Chant du vieux marin* de Samuel Taylor Coleridge

● Pièce de Johnny Brown, mise en scène Dan Jemmett. Du 21 septembre au 8 octobre.

Un bateau. À bord, le sulfureux écrivain William Burroughs (1914-1997), héros de l'underground new yorkais, un des grands noms de la *beat génération* (contre-culture des *sixties*), homosexuel et *junky* militant, auteur du *Festin nu* qui fit scandale par la façon dont il peignait une dérive dans la drogue, auteur aussi de *Nova Express*, des *Garçons sauvages*, etc. Avec lui, trois matelots : le peintre Jean-Michel Basquiat, le guitariste punk Johnny Thunders, l'écrivaine féministe

Kathy Acker, tous trois héros comme Burroughs de l'*underground* new yorkais. Et, attaché au mât et à son poème, le poète romantique Coleridge (1772-1834).

Tout va se jouer autour de ce *Chant du vieux marin* qui raconte l'histoire d'un navire suivi par un albatros. Un jour, le vieux marin l'abat. Dès lors, ses compagnons de voyage meurent l'un après l'autre. le vieux marin poursuit sa route dans une extrême solitude.

Dan Jemmett a déjà mis en scène au Théâtre des Abbesses des

productions choc : en 2002 (repris en 2003), *Shake*, adaptation très libre de *La Nuit des rois* de Shakespeare, et puis en 2003 et 2004 deux adaptations de Thomas Middleton, autre auteur anglais de l'époque élisabéthaine, *Dog Face* en 2003 et *Femmes gare aux femmes* en 2004. Avec le flamboyant Denis Lavant dans le rôle de Burroughs, le spectacle promet.

Rose Pynson

□ 31 rue des Abbesses. Tous les soirs à 20 h 30, dim. 2 octobre 15 h. Loc. 01 42 74 22 77.

À l'Atelier

Créanciers

d'August Strindberg

À partir du 13 septembre

En programmant *Créanciers* d'August Strindberg, L'Atelier n'a pas choisi la facilité. Au point que l'on se pose la question : comment vont-ils s'en tirer ?

Le trio tragique est ici constitué d'une femme falote, de son second mari qu'elle a cependant subjugué et... du premier mari qui leur rend visite. La créance qu'il veut recouvrer n'est pas d'argent. L'affaire tourne très mal et mettra au jour tout ce que l'âme humaine peut comporter de férocité.

La mise en scène est d'Hélène Vincent assistée de John Cambreleng. Les rôles sont tenus par Lambert Wilson, Emmanuelle Devos et Jean-Pierre Lorit, dont on peut penser qu'ils vont relever le défi. **PAAD**

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24.
Mar. à sam. 21 h, sam. 16 h, dim. 15 h.
www.theatre-atelier.com.

■ **Également à l'Atelier** : En semaine à 19 h et le dimanche à 18 h, *La Musica* de Marguerite Duras.

Cinq spectacles de danse à l'Étoile du nord

La danse est une des vocations de l'*Étoile du nord*. Régulièrement, des programmes permettent à de jeunes chorégraphes et danseurs de confronter leur travail au public. Les "Mouvements d'automne" de septembre et octobre 2005 présentent cinq spectacles :

● **Fantômes**, les 19 et 20 septembre. Dans une recherche risquée et passionnante, Isabelle Catalan adapte "met en danse" des textes de Marguerite Duras, explorant «l'attente d'une femme taraulée par le vide».

● **La quête de l'empreinte**, les 23 et 24 septembre, sous-titré "conférence dansée" : Nathalie Pubellier explique, "corps en scène", comment la mémoire sensorielle constitue une base de travail vers la chorégraphie.

● **Penthésilée de bouche en bouche**, d'Isabelle Esposito, les 29, 30 septembre et 8 octobre. Reine des Amazones, Penthésilée est tiraillée entre la loi et son désir pour le guerrier Achille.

● 6, 7 et 8 octobre, deux spectacles dans la même soirée : **Ô mon frère !** de Christian et François Ben Aïm, et **Qui bouge** de Sidonie Rochon.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.
www.etoiledunord-theatre.com

Au Lavoir moderne parisien

4.48 Psychose

de Sarah Kane

Du 7 au 23 septembre

Cette pièce est essentiellement formée du récit d'une femme qui est morte et qui raconte sa folie et son suicide.

«Connaisant bien le monde des psychotiques, dit le metteur en scène Bruno Bousagol (il travaille régulièrement au centre hospitalier spécialisé de Puy-en-Velay), j'ai été intéressé par la faculté de cette pièce à transposer des choses comme le délire, le fantasme, qui sont impossibles à décrire quand on est dedans. L'écriture d'une personne qui est dans la dépression est très pauvre, il est très difficile de traduire en mots la souffrance. 4.48 Psychose y parvient.»

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.
www.rueleon.net

■ **Également au LMP** : Les 1er, 2 et 3 septembre, programmes "Arts Sud" (auteurs africains).

LE MOIS DU 18^e Musiques

(Suite de la page 22)

Aux Arènes de Montmartre

Tréteaux nomades

festival de commedia dell'arte
Jusqu'au 10 septembre

Le festival *Tréteaux nomades* dédié à la commedia dell'arte, organisé par la *Compagnie du Mystère-Bouffe*, continue. Aux Arènes de Montmartre, jusqu'au 4 septembre (20 h 30, dim. 15 h 30), le *Théâtre du Sable* présente *Les voix du masque* : un maître de masques et son disciple qui déambulent avec leur coffre s'arrêtent pour donner vie aux multiples visages qu'ils transportent, sur des textes d'une pléiade de poètes : Apollinaire, Jean Arp, Audiberti, Corneille, Desnos, Éluard, André Frédérique, Hugo, Gherasim Luca, Machado, Michaux, Prévert, Queneau, Reverdy, Rimbaud, Ronsard, Tardieu, Verlaine...

Du 5 au 10 septembre, le *Tiers Théâtre* prendra le relais avec *Tribulation*.

□ Renseignements : www.mysterebouffe.com

À Bretonneau

L'ACM Ballet Théâtre

Le 3 septembre

L'hôpital Bretonneau veut ne pas être seulement un lieu de soins, mais aussi un lieu de vie, et accorde de l'importance aux activités culturelles organisées autour de sa salle de théâtre.

Pendant le mois d'août, il a accueilli en résidence la compagnie *ACM Ballet Théâtre*. Deux fois par semaine, les répétitions étaient ouvertes au public. Le ballet réalisé sera présenté le 31 août aux patients de l'hôpital et le 3 septembre (19 h) à tous ceux qui voudront y assister.

□ 23 rue Joseph de Maistre.

À l'Atalante

Des femmes qui marchent

Du 6 septembre au 6 octobre

Thème de ce spectacle : "la femme en mouvement". Spectacle très visuel, avec des tons et des ambiances multiples, il a été composé par Christian Peythieu sur des extraits d'œuvres de divers auteurs, en trois mouvements :

- Le Manoir, ou Fastes du grand monde.
- Le Trottoir, ou Misères du petit peuple.
- La Fête Foraine, ou Femmes à l'épreuve.

La Compagnie de l'Opossum, installée dans le 18e, qui a monté ce spectacle, propose aux associations de l'arrondissement un tarif préférentiel (3 €), et des échanges avec le public à la fin.

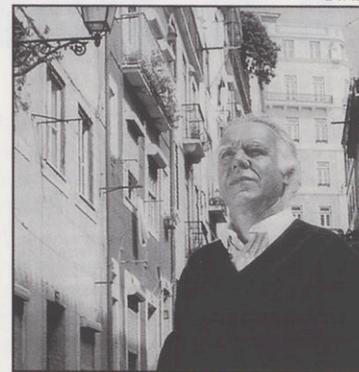
□ 10 place Charles Dullin. Rés. 01 42 23 17 29. Contact associations : 01 42 23 64 52.

Au Trianon

Les voix du fado

• Les 8, 9, 10 septembre à 20 h 30

D.R.



Carlos Do Carmo

Je lui préférerais pour ma part Joana Amendoeira, célèbre depuis ses débuts à l'âge de 12 ans, capable de rendre toutes les nuances de l'émotion. Elle est programmée le 10 en même temps que Carmané à la voix de brume et d'or, le principal héritier de Carlos Do Carmo.

Noël Monier

□ 80 bd Rochechouart. Renseignements, loc. : 01 58 71 01 01 et 0 892 68 36 22.

Né au XIXe siècle dans les quartiers populaires de Lisbonne comme la Mouraria, probablement d'une fusion de vieilles formes musicales ibériques et de chants apportés d'Afrique et du Brésil par les marins, le *fado* a longtemps été, comme le *rebetiko* à Athènes et Salonique ou le *tango* à Buenos-Aires, une musique de marginaux, d'errants, de déshérités. Au XXe siècle, poètes et musiciens savants s'y sont intéressés, lui donnant ses lettres de noblesse sans qu'il perde ses racines populaires.

En même temps que les textes devenaient plus riches, plus beaux, les styles d'accompagnement sur la *guitarra* (guitare portugaise) se développaient et se diversifiaient. Le son très particulier de cet instrument, sorte de cistre à la caisse piriforme avec six doubles chœurs de cordes, est pour beaucoup dans le charme du *fado*.

C'est une musique d'une extrême expressivité, où tous les sentiments sont à fleur de voix, douleur et joie, et cette *saudade*, mot intra-

duisible en français, nostalgie et rêve mêlés. Une musique toujours vivante, pratiquée par des dizaines de milliers de personnes au Portugal, professionnels et amateurs, même s'il a peu de place à la radio et à la télévision – car au Portugal comme ailleurs, les musiques nord-américaines ont mis la main sur le marché.

Les chanteurs qui figurent au programme de ces trois soirées au *Trianon*, ne sont pas n'importe qui. Carlos Do Carmo (le 8, avec Aldina Duarte en première partie) est depuis vingt-cinq ans une des grandes figures du *fado* masculin. Ses chansons sont inscrites dans les mémoires, qu'il évoque le vol des mouettes griffant le ciel de Lisbonne ou les canots à voile des pêcheurs dur de Tage. Plus que la mélancolie, il aime chanter l'espoir.

Katia Guerrero (le 9, avec Pedro Moutinho), une des *fadistas* les plus connues de la jeune génération, a été surnommée "la nouvelle Amalia Rodríguez". Elle chante, d'une très belle voix, un *fado* classique, un peu froid peut-être.

Un nouveau resto-concerts le Portobello

Un nouveau lieu de musique, entre Goutte d'Or et quartier Simplon : le restaurant *Portobello*, 36 rue Ordener (01 46 06 25 90). Beaucoup d'artistes qui y sont programmés sont déjà connus et appréciés dans nos quartiers. On y entendra, le 3 septembre, Bonhomme et Boulbar (duo voix-guitare électrique, chanson française), le 10 Marcia de Carvalho et Alegria (soirée brésilienne), le 17 le groupe de jazz manouche La Brocante, le 24 Lili-om (chanteuse de théâtre, dans des mises en scène humoristiques).

■ **La Môme Caoutchouc** (Périne) avec son répertoire musette sera le 9 septembre à 21 h au *Saint-Jean* (pas de résa), 23 rue des Abbesses, et le 17 septembre à 20 h 30 à *l'Alteo*, restaurant italien (pas de pizza !), 29 rue Lambert, rés. 01 46 06 32 04. «S'il fait beau et si on peut utiliser la terrasse, nous serons cinq à l'Alteo, nous dit Périne. Sinon, duo chant-accordéon.»

■ **À l'Olympic-café**. • **Du jazz** : le 8 septembre, Ze Trio ; le 15, trio Lasserre-Duboc-Guérineau ; le 22, quartet François Merville (batterie)-Christophe Monriot (saxo)-Gilles Coronado (guitare)-Nicolas

Moulet (basse). • **Des musiques africaines** : le 2, Diaba Koïta (Mali) ; le 10, Toubab All Star ; le 16, Salim Jah (Niger) ; le 17, Cherif M'Baw (Sénégal). • **Des chansons** : le 3, Rosy Bazile (entre biguine et jazz) ; le 6, Los Churros (situations cocasses) ; le 9, Bistanclaque (chansons argentines et lyonnaises). Etc. (20 rue Léon. 01 42 52 29 93. www.rueleon.net)

Ont collaboré aux trois pages "Le mois du 18e" : Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Marie-Pierre Larrière, Noël Monier, Rose Pynson.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) :
22 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) :
22 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien :
un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger :
25 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



D'un village tunisien à un poste dirigeant dans un grand hôpital, volonté, humilité, courage, chance, intelligence toujours prête ont été les ingrédients d'un modèle d'intégration réussie.

La réussite du Dr Ghannem

« Je viens d'avoir 50 ans, marié, quatre enfants, je suis né dans un bled de trois cents âmes, au centre de la Tunisie, de famille pauvre et analphabète, dont je suis fier. Mes parents m'ont inculqué des notions simples de travail, de courage, de respect de l'autre qui m'ont aidé à piloter mes études puis à réussir mes vies familiale, professionnelle et associative ». Ainsi parle le docteur Ghannem, cardiologue, président de l'Amicale des médecins d'origine maghrébine de France (qu'il a fondée) et récemment décoré du grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Aîné de cinq enfants, Mohamed entre à l'école primaire de El Alem. Résultats hors du commun, il est naturellement dirigé vers le lycée de Kairouan pour continuer ses études secondaires. Kairouan, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, centre d'une des civilisations les plus brillantes au Moyen Âge, reste à ce jour un centre spirituel important, haut lieu de culture, endroit idéal pour accomplir ses études secondaires.

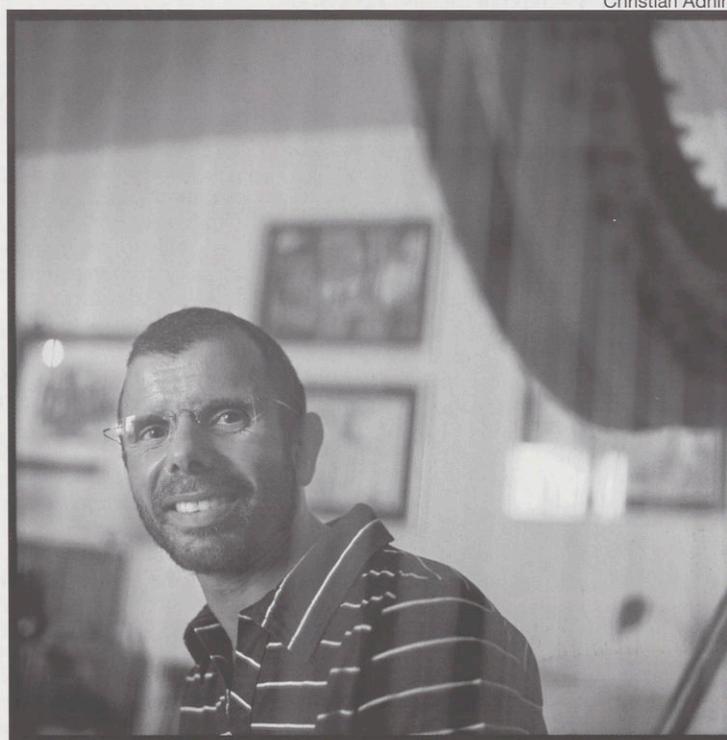
Kairouan est à une vingtaine de kilomètres de El Alem. Mais le jeune garçon ne reviendra chez lui qu'une fois tous les trois mois par manque de moyens. Dur pour le jeune Mohamed habitué à l'affection de maman et papa. Il ne cède pas, il fonce. Tout au long du cursus, il restera toujours en haut de l'affiche. « Encourageant et frustrant, parce que je n'arrivais pas à savoir où j'en étais vraiment. »

Après son bac, on l'inscrit en classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieur au lycée Saint-Louis à Paris. L'adolescent ose l'impossible : « Je refuse car j'avais choisi d'être médecin », dit-il. Il fera une année de maths-physique à la fac de Tunis et en 1976 se fait inscrire en première année de médecine à Lariboisière.

D'hôpital en hôpital

« En France, n'ayant pas de bourse, je suis hébergé par un cousin, ouvrier, dans un foyer Sonacotra de travailleurs immigrés, et cela pendant trois ans. Conditions déplorables pour suivre des études de médecine, dans un milieu maghrébin joyeux mais bruyant. » Devant ce parcours semé d'embûches, Mohamed change de braquet, refuse de céder aux difficultés. Il versera toutes ses passions dans le creuset de la médecine. Étudiant particulièrement doué, les premier et second cycles d'études sont avalés « les mains en haut du guidon ».

Il habite maintenant une chambre de service dans le 17e. Reçu au concours d'internat en 1984, il va, d'hôpital en hôpital, découvrir la cardiologie. Coup de foudre. Il multiplie les expériences au sein de différents services spécialisés dans ce domaine en Île-de-France. A partir de 1991, assistant spécialiste des hôpitaux, il assume les fonctions de responsable de



Christian Adnin

l'unité de soins intensifs au centre hospitalier de Gonesse et opère à l'unité de cardiologie interventionnelle à l'hôpital Henri Mondor à Créteil. Il obtient six diplômes de différentes spécialités en cardiologie.

Des missions humanitaires

Comme beaucoup d'immigrés, le docteur Ghannem a songé à un moment à exercer son métier dans son pays. Mais à l'hôpital de la Rabta à Tunis, un professeur lui a conseillé de réfléchir avant de revenir. Le docteur Ghannem fera carrière en France. En 1995, il exerce à mi-temps au centre de réadaptation cardio-vasculaire Léopold-Bellan où, en 2001, il est nommé chef de service, toujours à mi-temps. « Il faut courir pour être chef de service lorsqu'on est Maghrébin », affirme-t-il.

Cette même année, fort des enseignements tirés de son court séjour à Tunis, il fonde l'Association franco-tunisienne de cardiologie dont le premier congrès a lieu la même année à Hammamet. « Tous les deux ans nous organisons un congrès en Tunisie, un congrès à taille humaine ».

En 1996, il participe à la création à l'hôpital de Gonesse d'un centre de cardiologie interventionnelle, utilisant des technologies de pointe, ouvert 24 heures sur 24, dont il est encore le responsable. « La période de ma vie la plus dure, la plus intense, mais sûrement la plus valorisante ».

Cela ne suffit pas à ce petit homme bouillonnant, pétillant. Il crée l'Amicale des médecins d'origine maghrébine de France qui compte aujourd'hui quelques trois mille adhérents, toutes spécialités confondues, et organise trois réunions par an, plus un congrès annuel dans chaque pays du Maghreb. Décentralisée dans chaque mégapole de France, l'Amicale s'implique dans tout ce qui est humanitaire. A titre d'exemple, en 2002, elle effectue plusieurs missions en Irak sur la mortalité infantile. L'Amicale s'est mobilisée massivement pour les catastrophes naturelles en Algérie, s'implique pour la paix au Moyen-Orient, participe aux travaux du comité d'éthique en France.

L'appétit de vivre et de faire vivre, l'attention à l'échange des savoirs et au partage des connaissances sont autant de critères reconnus chez le Dr Ghannem. « Personne n'a le droit de réduire son combat à une revanche personnelle sur le sort », assure-t-il.

Toute cette alchimie reconnue lui a valu d'être décoré, cette année, de la Légion d'honneur par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Des jumeaux sont nés...

On pourrait penser que la médecine a été sa seule raison d'être. Mais non : la vie familiale est pour lui une constante source de régénération. Nadine, infirmière rencontrée à l'hôpital, fêlée de culture orientale (ils se sont mariés en 1983), lui a permis de financer ses deux dernières années d'étude. Des jumeaux sont nés,

suivis de deux autres enfants. Nadine a arrêté de travailler dès le troisième. Mohamed s'implique fortement dans l'éducation de ses enfants, tout le reste étant dévolu à Nadine qui gère le budget familial. « Elle me donne mon argent de poche, en fait je vis chez ma femme », dit-il, un sourire au coin des lèvres. Sans elle, je n'aurais jamais été ce que je suis. » Et Nadine rétorque : « J'avais besoin d'un homme de sa trempe, quelquefois étourdissant, mais doué d'un tempérament coloré et vivant, un grand

travailleur qui connaît ses limites et conserve toute son autorité. »

Sa fille Soraya entre en troisième année à l'École Centrale, Lofti continue des études de kinésithérapeute-ostéopathe, Sofiéne entre en première année de médecine à Lariboisière, Lila en terminale S.

Cet homme a suffisamment d'élégance dans sa simplicité pour nous laisser rêver.

Michel Cyprien

« Personne n'a le droit de réduire son combat à une revanche personnelle sur le sort. »